

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

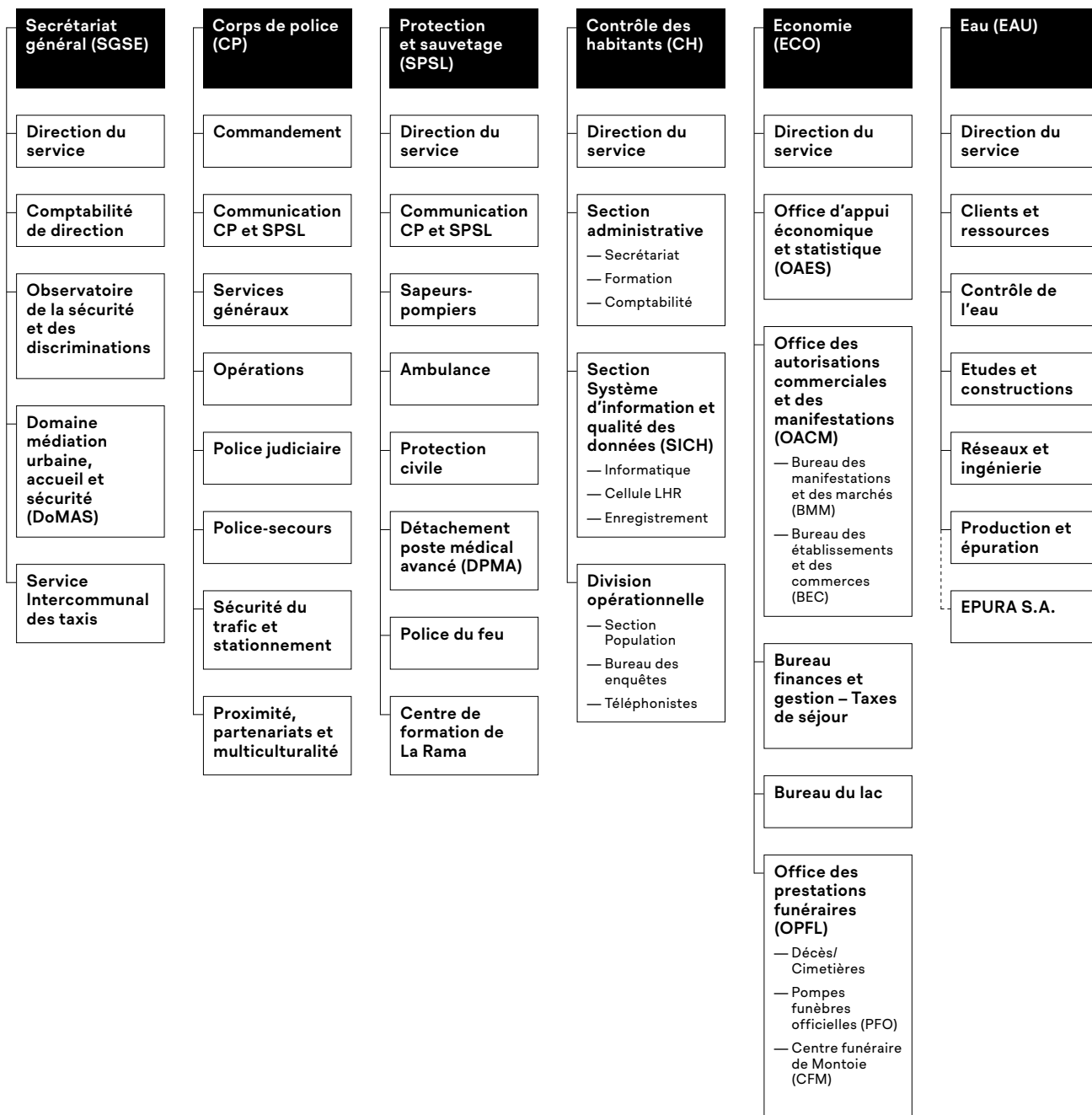


Direction de la sécurité et de l'économie



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Directeur



Cette année a permis à la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) de terminer les six mesures restantes du programme de législatures 2016-2021 placées sous sa responsabilité, tout en s'attelant à la délimitation des prochaines mesures qu'elle devra réaliser au cours de ces cinq prochaines années. Les dossiers suivants ont particulièrement marqué l'année écoulée.

Secrétariat général

En réponse à plusieurs interventions émanant du Conseil communal, une politique pour lutter contre les discriminations touchant les personnes LGBTIQ+ a été élaborée. Elle est le résultat d'un travail transversal qui fait, notamment, suite à la vaste consultation lancée en 2020. Ce plan d'action fait partie d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2022. Il prévoit la désignation d'une personne chargée de cette politique et de servir d'interface avec les associations.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement de rue, la prestation de signalement mise en œuvre a permis d'établir une collaboration avec différents partenaires, ce qui a eu pour effet d'avoir un impact réel sur l'accessibilité et le sentiment de sécurité des espaces et lieux publics.

Lors de la révision partielle du règlement intercommunal sur le service des taxis, dont les modifications sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet, la neutralité des émissions de carbone à l'horizon 2025 a été fixée pour l'ensemble des véhicules exerçant un service de taxis dans les communes membres.

Corps de police

Le renforcement des effectifs affectés à la sécurité s'est poursuivi. Le Corps de police a ainsi pu compter sur un effectif de 500 agent.e-s permettant d'atteindre l'objectif fixé lors du programme de législature. Cette hausse des moyens a permis de maintenir une présence accrue en rue et incidemment d'avoir un impact positif dans la lutte contre le deal. Elle s'est, en outre, accompagnée d'une baisse continue des infractions au Code pénal.

Cette augmentation des effectifs a également permis d'adopter une stratégie globale destinée à lutter contre les différentes formes de violences pouvant survenir tant dans l'espace public que dans les lieux privés. Ainsi, une unité composée de 10 policières et policiers spécialement formés à la prise en charge des victimes, à leur soutien et à leur accompagnement a été créée.

Service de protection et sauvetage

L'année sous revue a permis à cinq aspirants sapeurs-pompiers professionnels de terminer leur formation à l'Académie latine des sapeurs-pompiers et d'obtenir leur Brevet fédéral. Ils ont ainsi pu rejoindre les rangs des sections d'interventions du service.

Le nouveau bâtiment multi-usage «Rama II» a été terminé et a ainsi pu accueillir les sapeurs-pompiers lausannois et vaudois en formation. Il offre ainsi une complémentarité avec les infrastructures existantes du stimulateur incendie sur le site de La Rama.

Service du contrôle des habitants

Amorcée depuis le début de la pandémie, le service a persisté dans sa transformation numérique visant ainsi à faire bénéficier la population des facilités offertes par la digitalisation.

Le succès de l'implémentation d'une réception des habitantes et habitants sur rendez-vous a démontré que cette solution répond aux attentes de la population. Ainsi, le maintien de l'accueil du bâtiment de Port-Franc 18 permettant de gérer les flux (avec et sans rendez-vous) a été reconduit, ce en vue de la pérennisation de ce dispositif.

Service de l'économie

Après l'octroi de plus de 200 autorisations d'extension de terrasse, le service s'est attelé à la pérennisation de certaines d'entre elles afin de maintenir tout au long de cette année les agrandissements bienvenus pour la profession et assurer un dynamisme apprécié du public.

Des réflexions de réaménagement se sont également portées sur le renouvellement du port d'Ouchy. Ainsi, un projet permettant d'augmenter la capacité portuaire a été élaboré. Ces nouveaux aménagements contribueront à renforcer l'attrait de ce quartier iconique de la ville.

Service de l'eau

Le service a une nouvelle fois démontré, tout au long de l'année, sa capacité d'anticipation. Il a participé activement au projet de la renaturation de la Chamberonne ainsi qu'à la création de l'île «Leusonna», destinée aux oiseaux migrateurs à Vidy. Par ses projets, le service démontre la volonté de la Ville de réduire son impact environnemental et son engagement en faveur du développement durable.

L'année a également été marquée par le choix de la ville de Bussigny de signer une concession pour son réseau et son alimentation en eau potable avec le service de l'eau, dont la délégation entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Cet accord renforce le rôle régional du service.

De son côté le chantier de la nouvelle Step se poursuit et les travaux devraient être achevés d'ici 2026. La société Epura S.A. a inauguré la production de biogaz et son injection dans le réseau de gaz naturel.

Secrétariat général (SGSE)

Principales missions du service

Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal;
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux;
- participation aux groupes de travail interdirections;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.).

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses.

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, prostitution, harcèlement de rue, LGBTIQ+, etc.);
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)

- coordination de l'unité des correspondantes et correspondants de nuit (CN);
- coordination de l'équipe des agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS);

Service intercommunal des taxis (SIT)

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal;
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Effectif du personnel**Plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.50	6.50	6.50	6.60
Direction SE	8.25	8.25	9.25	8.25
Do. médiation accueil sécurité	–	–	11.85	10.60
Observatoire de la sécurité	14.05	13.30	2.20	2.50
Total service	28.80	28.05	29.80	27.95

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	1.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SE	8	6.50	8	6.60
Direction SE	9	8.25	9	8.25
Do. médiation accueil sécurité	–	–	18	10.60
Observatoire de la sécurité	23	13.30	3	2.50
Total service	40	28.05	38	27.95

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	4	2

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	12	2.83
Auxiliaires mensualisé-e-s	-	-
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*
Total service	12	2.83

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Lors du changement de législature, l'Observatoire de la sécurité a été renommé «Observatoire de la sécurité et des discriminations» (OSD), avec des missions élargies sur l'observation et l'analyse des inégalités et discriminations en général. Cette nouvelle législature a également vu la création d'une entité administrative au sein du SGSE, soit le «Domaine de médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)». Cette entité est composée de deux équipes opérationnelles, soit les correspondantes et correspondants de nuit (CN) et les agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS), rattachées au secrétariat général.

Observatoire de la sécurité et des discriminations

En 2021, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD):

- la rédaction de la synthèse des résultats de la consultation sur la politique municipale LGBTIQ+ organisée durant l'année précédente, puis, sur cette base, l'élaboration d'un préavis municipal visant à proposer une politique communale LGBTIQ+;
- l'évaluation de la prestation de signalement des situations de harcèlement de rue. Deux rapports ont été mandatés. L'un portant sur la pertinence de l'outil et de son fonctionnement. L'autre portant sur le type de situations gérées par le Corps de police.

L'Observatoire de la sécurité et des discriminations a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, espace public et toxicomanie, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine) et a donné des cours ou conférences sur ces thèmes. Il a également participé à la préconférence des villes inclusives, organisée par la Ville de Genève en amont de la conférence de l'organisation EGIDES, l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité**Correspondantes et correspondants de nuit (CN)**

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors des périodes de restrictions sanitaires, les CN ont effectué un travail de prévention et de sensibilisation lié aux prescriptions ordonnées par la Confédération ou le Conseil d'Etat (distances sociales, rassemblements dans l'espace public notamment).

Agent-e-s d'accueil et de sécurité (AAS)

L'équipe des AAS a, elle, vécu sa deuxième année complète d'activité à l'Espace de consommation sécurisé (ECS) ouvert en octobre 2018. Son travail permet à l'ECS de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires.

L'activité des AAS a été étendue, en raison du Covid-19 et à titre provisoire, aux bâtiments administratifs communaux de Chauderon 9 et Port-Franc 18. Ils ont également été chargés d'orienter et d'informer les usagers et usagers lors de la fermeture des Quais d'Ouchy durant la période estivale.

Service intercommunal des taxis

Six collaboratrices et collaborateurs, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le Service intercommunal des taxis (SIT).

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2021. Lors de la séance du 1^{er} septembre, il a été procédé, suite au changement de législature, à l'installation des organes, soit le Conseil intercommunal, le Comité de direction et la Commission de gestion.

Durant cette séance, M^{me} Lydia Masméjan, municipale à Pully, a été élue à la présidence du Conseil intercommunal et M. Yabalak Kemal, conseiller communal à Renens, a été élu à la vice-présidence. Le nouveau Comité de direction est composé de cinq municipaux en charge de la sécurité, soit M. Pierre-Antoine Hildbrand (Lausanne), M^{me} Nadège Longchamp (Mont-sur-Lausanne), M. Jean Cavalli (Ecublens), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully) et M. Alain Monod (Epalinges).

Pour mémoire, lors de la législature 2016-2021, la présidence du Conseil intercommunal était assurée par M^{me} Isabelle Steiner (Chavannes-près-Renens) et la vice-présidence par M. Niang Oumar (Renens). Les municipaux membres du Comité de direction étaient M. Pierre-Antoine Hildbrand (Lausanne), M. Pierre Mühlethaler (Crissier), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully), M. Jacques Marchand (Mont-sur-Lausanne) et M. Alain Monod (Epalinges).

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi fixé au 1^{er} juillet l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), qui imposent, notamment, à tous les véhicules affectés à un service de taxis dans son arrondissement qu'ils n'émettent plus de CO₂ avec un délai au 1^{er} juillet 2025. Toutefois, le propriétaire d'un véhicule affecté au service des taxis entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021 bénéficie d'une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 128 véhicules hybrides et de 4 véhicules électriques (2 taxis en 2020).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, n'a pas tenu de séance en présentiel mais a rendu sept décisions par voie de circulation allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment quatre nocturnes, comme en 2020, ont été un peu plus nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 45 (39 en 2020). Au total, on dénombre 61 dénonciations dressées (55 en 2020), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 51 et celui des réclamations traitées à 29.

Concessions/Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2020	2021	2020	2021
Compagnies	4	4	81	82
Exploitants indépendants	133	121	133	121
Total	137	125	214	203

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de:	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2020	2021	2020	2021
Taxiphone	39	37	41	38
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	52	48	55	50
Total	92	86	98	90

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 726'143 courses, soit 478'823 distribuées et 247'320 au vol, contre 644'578 en 2020 (+12,65%).

Le nombre de courses effectuées en 2021 par les chauffeurs de Taxiphone est de 61'760, contre 60'176 en 2020 (+2,63%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (contre 47 et 176 en 2020).

Corps de police (CP)

Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics;
- veiller au respect des lois et des procédures;
- répondre aux attentes de la population.

Commandement

- direction du service;
- gestion des réquisitions;
- assurer la communication du CP et du SPSL.

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets;
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes.

Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires;
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses;
- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation.

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois;
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public.

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence;
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers;
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation.

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité;
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives.

Effectif du personnel**Plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	19.50	17.20	24.95	21.95
Nouvelle volée assermentée	–	17.00	–	–
Opérations	88.75	86.50	90.00	85.15
Police Judiciaire	119.65	118.25	118.85	114.65
Police-Secours	163.55	159.90	163.50	150.75
Proximité, parten. et multicult.	56.50	47.50	51.40	41.25
Sécurité Trafic, Stationnement	149.05	139.50	147.65	134.00
Services généraux CP	76.30	72.95	69.60	65.00
Unité Communication CP-SPSL	–	–	5.05	5.05
Unité RH du CP	–	–	6.40	* 7.30
Policiers·ères en formation	–	–	–	24.00
Postes gelés – CP	4.90	–	4.70	–
Total service	678.20	658.80	682.10	649.10

* Dû à une suroccupation temporaire suite à un congé non payé

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	3.90

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Direction CP	23	20.20	29	24.95
Nouvelle volée assermentée	17	17.00	–	–
Opérations	92	86.50	89	85.15
Police Judiciaire	125	118.25	121	114.65
Police-Secours	161	159.90	153	150.75
Proximité, parten.et multicult.	53	47.50	47	41.25
Sécurité Trafic, Stationnement	142	136.50	136	131.00
Services généraux CP	82	72.95	73	65.00
Unité Communication CP-SPSL	–	–	6	5.05
Unité RH du CP	–	–	9	7.30
Policiers·ères en formation	–	–	24	24.00
Total service	695	658.80	687	649.10

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Services généraux	1	1
Volée Aspirants – Police	25	25
Total service	26	26

+ 5 aspirant·e·s ASP en cours d'année

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	58	29
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	-
Total service	61	29

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	2
Démission	43
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	58

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	21	2.96
Auxiliaires mensualisé-e-s	8	2.25
Auxiliaires payé-e-s au forfait	17	*
Total service	46	5.21

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2021 a été marquée par une hausse du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de 8.1% (de 11'204 en 2020 à 12'116 en 2021). La Centrale d'engagement de la Police municipale de Lausanne (PML) observe une réduction de 6.5% des appels (84'436 appels en 2020). Le nombre d'interventions est également en diminution pour Police-secours qui comptabilise 24'584 interventions (-5% par rapport à 2020).

L'année a également été marquée par la création d'une unité spécialisée dont les membres sont spécifiquement formés pour mieux répondre aux victimes de violence, les conseiller et les accompagner.

Au mois de novembre, une nouvelle approche globale d'apaisement de l'espace public et de lutte contre le deal de rue a été initiée (dispositif «ORDRE»). Cette approche globale, dans laquelle les divers partenaires sont intégrés, est articulée autour des concepts d'Occupation de l'espace public, visant à Rassurer toutes les populations se trouvant sur la voie publique. Cette présence continue permet également la Détection des phénomènes émergeant, d'œuvrer à Résoudre les problématiques et l'Exploitation des renseignements issus du terrain afin d'adapter en continu cette nouvelle stratégie.

Commandement

Le Bureau des réquisitions administratives de police (BRAP) a repris l'entier des réquisitions du CP depuis le 1^{er} juin 2021, date du début de l'activité du personnel concerné (auditions suite à des contrôles de chantier, saisies du permis de conduire, séquestres de plaques, recherches de lieu de séjour, identifications de conductrices et conducteurs et accompagnements d'expulsions de locataires). Cela représente 482 réquisitions qui viennent s'ajouter aux 1'589 autres, traitées sur toute l'année 2021 (mandats d'arrêt convertibles, mandats d'amener, notification judiciaires, ...).

L'Office de recherche, notification et objets trouvés, a repris les tâches liées aux déclarations des pertes de documents d'identité au 1^{er} novembre 2021.

Chiffres clés

	2020	2021
Rapports de police	21'917	21'902
Courriels «police@lausanne.ch»	7'708	6'637
Courrier postal sortant	45'650	51'458
Dossiers du groupe «saisie»	27'306	24'734
Commandements de payer	17'651	17'761
Objets trouvés	3'038	2'035
Appels au centre d'appel pour les dépôts de plainte	–*	10'041

* Données recensées qu'en cours d'année

Communication Police et SPSL

Une activité importante a été consacrée à la communication interne des deux services, ainsi qu'à l'engagement au profit de l'EM DIAM (Etat-major Directives d'intervention en cas d'accident majeur) en lien avec le Covid-19.

Sur Instagram, deux nouveaux comptes ont été créés, en remplacement du précédent compte commun.

L'activité sur les réseaux sociaux s'est concentrée en particulier sur la mise en avant du Poste de police mobile dans les quartiers et le recrutement des policières et policiers, des sapeuses et sapeurs-pompier professionnels et volontaires.

La Division s'est chargée de la coordination de la communication au profit de l'entier des services de la direction.

Chiffres clés

	2020	2021
Abonnés Facebook police	19'051	20'879
Abonnés Instagram police	–*	2'281
Abonnés Twitter Lausanne SE	Non documenté	1'484
Publications Facebook police	134	135
Publications Instagram police	15	73
Publications Twitter Lausanne SE	79	137
Demandes médias	250	296
Communiqués de presse	25	33
117 Express	17	11

* Pas de données collectées

Services généraux

Après la dernière mise à jour en 2006, les services techniques ont assuré la mise en service en 2021 d'environ 500 terminaux radio Polycom de nouvelle génération.

L'unité informatique a opéré une fusion avec son homologue du SPSL, permettant des synergies dans l'intérêt des deux services. L'implémentation d'un nouveau logiciel de gestion des stocks permet au personnel d'effectuer les commandes de matériel en ligne. Il améliore également le suivi du matériel, notamment des armes.

En charge des questions en lien avec la vidéosurveillance pour tous les services de la Ville depuis fin 2020, l'entité juridique a suivi ses premiers dossiers en 2021.

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policières et policiers est resté stable, avec 24 cas (24 en 2020 et 2019). Une brochure d'information intitulée «Réclamations – Remerciements» a été éditée pour renseigner les personnes ayant fait l'objet d'une intervention de police sur les possibilités existantes pour faire part de leur mécontentement ou de leur satisfaction.

Les premières et premiers aspirants issus du nouveau concept de formation en deux ans (CGF2020) ont été assermentés le 13 août.

Opérations

Pour l'année sous revue, les structures de conduite *ad hoc* ont été principalement initiées dans le cadre d'événements en lien avec les manifestations (sportives, pandémie COVID-19, climat et cause féminine

notamment). Lors des périodes de diminution des contraintes sanitaires, les sollicitations pour organiser ces manifestations ont été plus nombreuses et depuis cette année, trois clubs sportifs lausannois (LS/LHC/SLO) nécessitent des engagements quasi hebdomadaires.

La Brigade cycliste a été sollicitée régulièrement en 2021 pour encadrer les manifestations «critical mass».

Les préparatifs en vue de la réception des appels 117 au sein d'une centrale mutualisée en 2022 a nécessité la mobilisation de nombreuses et nombreux collaborateurs au sein de divers groupes de travail.

La Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB) a été particulièrement mobilisée en 2021 pour la vérification des mesures liées au Covid-19, que ce soit pour les établissements, les manifestations ou les commerces.

En 2021, trois chiots ont rejoint la Brigade canine, ainsi qu'un nouveau conducteur accompagné de son chien.

Concernant le Groupe d'intervention (GIPL), un tiers de ses interventions a été effectué dans le cadre de la collaboration avec la Police cantonale vaudoise (25% en 2020).

Chiffres clés

	2020	2021
Structures de conduite <i>ad hoc</i>	19	23
Appels d'urgence	84'436	78'935
Déclenchement d'alarmes	134	171
Demande de préavis pour vols de drones	302	345
Enquêtes pour acquisition/restitution d'armes à feu	27	22
Enquêtes «quérulent»	9	7
Contrôles BVNPB	1'949	1'179
— dont dénonciations	36	36
Préavis manifestations	894	1'018
Engagements Cellule de négociation	11	21
Engagements de la Brigade canine	694	667
Engagements du GIPL	150	177

Police judiciaire

En raison de la pandémie, l'activité de la police judiciaire (PJ) a été ralentie jusqu'à la fin du printemps 2021. Toutefois, le travail généré par les investigations judiciaires s'est révélé similaire à celui d'il y a cinq ans, alors que le nombre d'affaires était alors nettement supérieur, signe d'une complexification des dossiers.

La Cellule des investigations nominatives (instaurée à la suite de la décision du Procureur général de confier le traitement des plaintes nominatives au CP et plus au Ministère public) a traité 550 dossiers, générant plus de 600 auditions.

Face à des messages d'alerte à la bombe dans les écoles professionnelles vaudoises, la PJ a mis en place, durant plusieurs semaines, une cellule d'enquête dédiée, composée d'une douzaine d'inspectrices et inspecteurs et d'une analyste criminelle. Ainsi, plusieurs jeunes adultes ont pu être identifiés et déférés à la justice.

Le taux d'occupation dans la zone de rétention de l'Hôtel de police est passé de 18% en 2020 à 54.1% en 2021. Sur 2'526 personnes ayant occupé les cellules, 19% y ont passé plus de 48 heures (15% en 2020).

Depuis l'automne 2021, les faux dans les titres, et en particulier ceux en lien avec les certificats Covid-19, ont occupé la Brigade du patrimoine.

La Brigade des stupéfiants a maintenu une pression importante sur le trafic de stupéfiants, qu'il s'agisse d'importation, de stockage ou de vente en rue. Les quantités saisies par la Brigade sont globalement en augmentation, particulièrement pour l'héroïne.

Les nouvelles dispositions de la loi sur la prostitution ont été mises en application dans le courant du mois de juillet 2021, notamment l'obligation d'annonce pour les nouvelles et nouveaux travailleurs du sexe. Afin d'absorber la totalité des demandes du Canton sur un seul site, une synergie a été mise en place avec les entités spécialisées de la Police cantonale.

Au niveau de la délinquance juvénile, une stabilité en matière de commission des délits est une nouvelle fois constatée en 2021. Toutefois, pour un nombre réduit de mineures et mineurs présentant des troubles comportementaux et occupant particulièrement tous les acteurs de la jeunesse, la brigade est de plus en plus fréquemment sollicitée pour des appuis sécuritaires, ordonnés par la Justice de paix et conduits par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ).

Dès le 1^{er} juin 2021, la «Cellule de gestion et de prévention de la violence» a été intégrée à la Brigade de la jeunesse. Cette structure transversale a pour mission une prise en charge plus performante d'affaires identifiées comme danger potentiel pour la collectivité.

Le groupe «Voie publique», précédemment rattaché à la Brigade du patrimoine, a été déplacé à la Brigade des cambriolages avec notamment pour mission de localiser les logements utilisés comme «base arrière» et dépôt de butin. Ensemble, ils ont déférés 60 auteurs de cambriolages et 15 de vols à la tire.

Saisies de stupéfiant (ensemble du CP)

	2020	2021
Numéraires (Kf)	457,4	730,0
Cocaïne (kg)	9,9	24,2
Héroïne (kg)	1,3	5,6
Produits cannabiques (kg)	187,5	145,1

Police-secours

Le nombre d'interventions est en baisse pour atteindre 24'584 (25'868 en 2020), ce notamment en raison de la pandémie. Néanmoins, elle a encore généré un nombre important d'interventions pour nuisances sonores.

En termes de produits stupéfiants, le personnel de la division a procédé à 1'216 saisies (2'271 en 2020), dont 995 sans auteur (336 en 2020). Les quantités saisies par la division sont en baisse dans tous les domaines.

Sécurité du trafic et stationnement

Tout comme en 2020, l'annulation de manifestations et la réaffectation d'une partie du personnel à des missions en lien avec le respect des directives Covid-19 ont engendré une légère baisse des contrôles.

Sur le réseau urbain, 34 conductrices et conducteurs (25 en 2020) ont été sanctionnés à plus de 90 km/h.

Les vitesses les plus élevées enregistrées sont de 135 km/h en zone urbaine (avenue de Provence) et 148 km/h en zone suburbaine (route de Berne).

Chiffres clés

	2017	2018	2019	2020	2021
Accidents					
Accidents de circulation (constats)	918	936	1'151	944	1'117
Personnes blessées (légers + graves)	343	348	421	373	436
Personnes tuées	4	1	1	2	2
Fuites après accident	291	302	401	351	458
Piétons victimes	45	63	61	47	61
— dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	9	15	16	11	12
Accidents impliquant le LEB	6	7	10	4	2
Feux et vitesse					
Dénonciations excès de vitesse contrôles mobiles	64'533	46'023	58'692	51'930	49'851
Dénonciations excès de vitesse en zone suburbaine (80km/h)	10'288	22'795	20'809	9'113	10'974
Dénonciations par les appareils de contrôles automatique*	65'993	117'18	96'296	69'194	54'236
Appareils de contrôles automatiques	35	35	36	36	37
Passages devant les appareils de contrôles automatiques (mio)	73,31	89,66	79,01	76,42	63,60
Circulation et stationnement					
Infractions de circulation et de stationnement	318'472	366'107	360'809	296'006	298'670
Infractions de stationnement en soirée	19'217	22'100	24'176	18'783	21'566
Evacuations de véhicules en infraction de stationnement	448	509	402	311	311
Infractions de stationnement sur les trottoirs	3'626	3'385	3'102	2'680	3'029
Amendes d'ordres à l'endroit de vélos	356	298	558	564	625
Ivresse					
Personnes testées à l'éthylomètre (accidents)	1'541	1'596	1'678	1'228	1'535
— dont positifs à l'éthylomètre, accidents	116	122	114	101	119
Personnes testées à l'éthylomètre (contrôles systématiques)	6'174	4'828	6'531	4'197	4'949
— dont positifs à l'éthylomètre, contrôles systématiques	313	334	448	300	307

* dont trois uniquement dédiés au contrôle de la vitesse

Proximité, partenariats et multiculturalité

L'accueil au public pour le dépôt de plainte, centralisé au poste de police du Flon, a fait l'objet d'une évaluation constante. Des travaux importants ont été réalisés au niveau des infrastructures du poste dans le but d'améliorer la prise en charge des citoyennes et citoyens. La possibilité de prendre rendez-vous pour déposer plainte permet également un confort accru et l'optimisation des ressources à disposition.

Les missions prioritaires de la division sont l'accueil au public, la présence en rue et dans les quartiers, dans un but de prévention et de sécurisation de l'espace public. Pour ce faire, le CP a déployé, notamment, un nouveau poste de police mobile électrique.

Les partenariats ont été renforcés avec les différentes actrices et acteurs et associations impliquées tant dans la vie des quartiers que dans les grands projets urbanistiques.

Directives d'intervention en cas d'accident majeur (DIAM)

L'EM DIAM (Etat-major Directives d'intervention en cas d'accident majeur), appuyé par les services de la Ville, a maintenu un rythme soutenu de gestion de crise pendant l'année.

En plus de la situation sanitaire, l'EM DIAM a été mandaté afin d'épauler la Direction concernée par la pollution à la dioxine sur les sols de la capitale, notamment par la mise en œuvre d'une centrale de réponses à la population.

La rupture des lignes Swisscom a nécessité la coordination par l'EM DIAM de mesures d'urgence aux côtés des structures vaudoises.

A la fin 2021, l'EM DIAM est monté en puissance parallèlement à l'aggravation de la situation sanitaire.

Evolution de la criminalité

Par rapport à 2020, le nombre total d'infractions relatives à différentes loi (Code pénal, Loi sur les stupéfiants, Loi sur les étrangers, etc.) et traitées par la PML a diminué de 1.5% (de 16'066 à 15'831).

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, l'augmentation est de 8.1% (de 11'204 à 12'116).

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2020		2021		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	11'204	39,4%	12'116	38,7%	+8,1%
— Total vie et intégrité corporelle	957	83,8%	903	82,2%	-5,6%
— Total patrimoine	7'458	23,3%	7'810	20,9%	+4,7%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	2'955	90,1%	2'541	93,1%	-14%
Loi sur les Étrangers et l'intégration (LEI)	1'254	100%	942	100%	-24,9%
Autres lois fédérales annexes	653	98,9%	232	96,1%	-64,5%

© OFS, Neuchâtel 2022

Service de protection et de sauvetage (SPSL)

Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- lutter contre les incendies;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels;

- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs.

Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) ainsi que les dispositions légales communales et cantonales.

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport;
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR);
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS).

Détachement poste médical avancé (DPMA) & Événement sanitaire particulier

- assurer la prise en charge sanitaire des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire;
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC);
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA.

Protection civile

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC);
- organiser et diriger les cours de compétence communale;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

Centre de formation de La Rama (CFR)

- exploiter et offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation, comprenant des salles de cours, des pistes d'exercices, des simulateurs d'incendie et un restaurant.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulance	46.52	47.15	47.77	48.25
Centre de formation de la RAMA	7.58	7.58	5.28	4.80
Direction SPSL	31.73	27.73	4.30	3.30
DPMA	3.00	2.50	3.00	2.00
Police du feu	–	–	5.00	5.00
Protection civile	16.40	15.40	17.20	16.20
Sapeurs-pompiers	120.50	122.50	121.10	120.50
Services généraux SPSL	–	–	16.93	13.93
Unité Communication SPSL-CP	–	–	3.50	3.50
Unité RH du SPSL	–	–	3.10	3.30
Total service	225.72	222.85	227.17	220.78

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	1.45

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Ambulance	54	47.15	56	48.25
Centre de formation de la RAMA	9	7.58	5	4.80
Direction SPSL	33	27.73	7	5.90
DPMA	4	2.50	3	2.00
Police du feu	-	-	5	5.00
Protection civile	16	15.40	17	16.20
Sapeurs-pompiers	123	122.50	121	120.50
Services généraux SPSL	-	-	17	13.93
Unité Communication SPSL-CP	-	-	3	2.50
Unité RH du SPSL	-	-	3	1.70
Total service	239	222.85	237	220.78

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Direction SPSL	-	-
Sapeurs-pompiers	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	23	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	2
Total service	23	15

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	8
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	23

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	4	0.29
Auxiliaires mensualisé-e-s	9	3.65
Auxiliaires payé-e-s au forfait	16	*
Total service	29	3.94

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année a été à nouveau rythmée par la pandémie. Le service a tout mis en œuvre pour garantir, en tout temps, le maintien de secours de qualité et du socle sécuritaire de base à l'ensemble de la population. La formation et les activités quotidiennes ont été réorganisées afin de respecter les gestes barrières et préserver l'ensemble du personnel. Au niveau opérationnel, le nombre, le rythme et la typologie des interventions ont été, pour une grande partie, marquées par le Covid-19.

Toujours dans le cadre de la pandémie, de nombreuses missions ont été confiées au SPSL par l'autorité politique lausannoise ou par le Canton.

Le nouveau bâtiment multi-usage Rama II, destiné à la formation des sapeuses et sapeurs-pompiers lausannois et vaudois a vu sa construction finalisée. Fruit de l'excellente collaboration entre la Ville de Lausanne et l'ECA en matière de défense incendie et de secours, ce bâtiment complète les infrastructures existantes du simulateur incendie «Rama I». Edifiée en cohérence avec le développement durable, cette nouvelle construction voit son toit végétalisé et pourvu de panneaux photovoltaïques couvrant 20% de ses besoins en électricité. Sa mise en service a été effectuée le 1^{er} mars.

Principales activités 2021

Projets organisationnels

Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020-2025 (VIDIS 20-25)

Le projet relatif à la vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25) a continué d'évoluer. A terme, les sapeurs-pompiers professionnels assureront les missions en journée et en semaine pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise, et la complémentarité avec les volontaires demeurera la nuit et les week-ends. En 2017, des travaux relatifs à l'optimisation de la défense incendie dans l'agglomération lausannoise ont été lancés, sous l'impulsion de l'ECA et de la Municipalité de Lausanne, avec l'appui d'une entreprise externe. Des variantes ont alors été proposées aux autorités exécutives de l'agglomération et affinées afin de répondre aux exigences du projet, ainsi qu'au cadre réglementaire de la Ville. La variante de travail à deux sections avec des périodes de 24 heures a été retenue. La commission opérationnelle du projet, (COVIDIS), composée des commandants sapeurs-pompiers de l'agglomération lausannoise a rendu son rapport en août 2020. Dès lors, la commission de coordination du projet (CCVIDIS), composée des représentants politiques des communes, doit confirmer la participation de leurs SDIS au projet. La mise en œuvre de VIDIS 20-25 interviendra au 1^{er} janvier 2023.

Domaines transversaux

Ressources humaines

Le recrutement a occupé une place très importante suite à différents départs à la retraite, notamment de postes de cadres du service, des congés maternité au sein de l'entité ambulance et absences maladie/accident, l'ouverture du site Rama II et son plateau technique feu et le renforcement du pool d'auxiliaires de l'entité ambulance. La pandémie de Covid-19 a continué de s'inviter tout au long de l'année dans la gestion organisationnelle et administrative pour l'unité RH avec le suivi des absences, les reports de formation, le suivi du télétravail. En parallèle, les formations des futures et futurs cadres chez les sapeuses et sapeurs-pompiers ont continué et les cadres de la protection civile ont rejoint ces formations prévues sur une durée totale de trois ans, comprenant en moyenne trois formations par année.

Enfin, l'unité RH a maintenu une place d'apprentissage pour la 3^e année consécutive et a accueilli deux stagiaires.

Services généraux

Le concept logistique continue sa phase de réorganisation et de mise en œuvre avec une organisation à vocation transversale et d'identification des synergies possibles avec le Corps de police et d'autres services de la Ville. L'organigramme des tâches traite notamment de l'approvisionnement, de la gestion du parc véhicules, des infrastructures et du suivi des contrats de prestation et d'entretien. La mise en œuvre complète est prévue à l'horizon 2023.

Division communication Police et SPSL

Une activité importante a été consacrée à la communication interne des deux services ainsi qu'à l'engagement au profit de l'EM DIAM en lien avec le Covid-19.

Sur Instagram, deux nouveaux comptes ont été créés, en remplacement du précédent compte commun.

L'activité sur les réseaux sociaux s'est concentrée en particulier sur la mise en avant du Poste de police mobile dans les quartiers et le recrutement des policières et policiers, des sapeuses et sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

La Division s'est chargée de la coordination de la communication au profit de l'entier des services de la direction.

Chiffres clés

	2020	2021
Abonnés Facebook SPSL	5'197	5'665
Abonnés Instagram SPSL	-	1'511
Abonnés Twitter LausanneSE	Non documenté	1'484
Publications Facebook SPSL	61	65
Publications Instagram SPSL	10	46
Publications Twitter LausanneSE	79	137
Demandes médias	250	296
Communiqués de presse	25	33
117 Express	17	11

Sapeuses et sapeurs-pompiers

Evolution de l'effectif des sapeuses et sapeurs-pompiers professionnels

(sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les professionnels en formation et le personnel administratif)

2017	2018	2019	2020	2021
118	118	119	119	117

Evolution de l'effectif des sapeuses et sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes)

2017	2018	2019	2020	2021
116	120	114	110	107

Evolution de l'effectif des sapeuses et sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2017	2018	2019	2020	2021
54	52	59	63	54

Interventions

Au nombre de 1'950, les interventions sont en hausse de 160 unités par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due au fait qu'en 2020, lors du semi-confinement de la population, les interventions avaient diminué de moitié. Effectuées à raison de 77% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit: le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé de sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à 1'854 reprises (+ 140) et le DPS, site d'Epalinges, à 96 reprises (+ 20).

Le Poste de commandement avancé (PCA) a été ouvert à une reprise pour la gestion de six interventions lors des orages qui se sont abattus sur l'agglomération lausannoise le 29 juin.

Le drone mis à disposition par l'ECA a été engagé à trois reprises dans le cadre des inondations qui ont touché le canton de Vaud et du feu de la toiture d'une garderie à Lausanne.

Il est à noter que malgré la procédure mise en place par l'ECA, permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeuses et sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en légère augmentation (+ 27).

Types d'interventions

	2020	2021
Déclenchements d'alarmes automatiques	285	312
Incendies	425	433
Sauvetage de personnes et d'animaux	196	342
Désincarcérations	19	28
Protection de l'environnement	386	407
Interventions techniques	436	377
Eléments naturels	31	51
Total	1'790	1'950

Il est à noter que les 25 interventions du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux sont comptabilisées dans la catégorie «sauvetage de personnes et d'animaux».

Répartition géographique des interventions

	2020	2021
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'303	1'502
Sur le territoire d'autres communes	487	447
Hors canton de Vaud	-	1

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements des volontaires lausannoises et lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été requise à 15 reprises (+9). Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 21 reprises (-1).

Il est à noter qu'à 22 reprises (-8), il a été nécessaire de mobiliser un second officier de service pour garantir les missions opérationnelles, car le premier était déjà engagé sur une intervention.

Développement du plateau technique de formation (PTF) de La Rama

Forte de l'excellente collaboration entretenue avec l'ECA lors de la construction du simulateur incendie, la Municipalité a signé, en 2017, une convention permettant la construction d'un nouveau bâtiment multi-usage sur le site de La Rama. Ce bâtiment, nommé Rama II, qui a vu sa construction se terminer en novembre 2020, complète et étend l'instruction de la protection respiratoire au profit des sapeuses et sapeurs-pompiers lausannois et vaudois, tout en prenant en compte la problématique de la contamination par les suies. Malgré la situation Covid-19, son inauguration s'est déroulée le 2 février, en présence de l'Autorité politique et de la Direction générale de l'ECA. A cette occasion, le groupe audiovisuel des sapeurs-pompiers a réalisé une capsule vidéo de présentation de ce nouveau bâtiment.

Création d'une structure cantonale de formation des sapeuses et sapeurs-pompiers vaudois

Après plusieurs mois de travaux entre l'ECA et les sapeuses et sapeurs-pompiers du SPSL, une nouvelle structure de formation a vu le jour en août. Elle répond aux besoins futurs au travers des synergies existantes dans le domaine de la formation, l'optimisation des ressources des deux parties, le développement du plateau technique de formation, ainsi que l'intégration d'un nouveau standard pédagogique et méthodologique. Lors de cette démarche, la nouvelle structure de formation a obtenu le label de qualité suisse «eduQua» pour les prestations délivrées dans le domaine de la formation.

Séminaire des responsables de la formation des corps de sapeuses et sapeurs-pompiers de Suisse

Les 22 et 23 septembre, les sapeurs-pompiers du SPSL ont accueilli les responsables de la formation des corps de sapeurs-pompiers professionnels de Suisse. Durant ces deux journées, le SPSL a pu présenter, en collaboration avec l'inspectorat cantonal de l'ECA, la nouvelle structure de formation cantonale, ainsi que l'outil ProSDIS permettant aux sapeuses et sapeurs-pompiers vaudois d'être mobilisés et guidés tout au long de l'intervention. Le centre opérationnel de Lausanne (CODIS), dans lequel figure la gestion des opérations lors d'événements multiples, a également été présenté. Finalement, l'approche et les dangers sur les nouveaux véhicules hydrogènes et les stations de remplissage ont été instruits par les spécialistes secours-routiers du SPSL.

Concept santé

Un concept santé pour les sapeuses et sapeurs-pompiers professionnels a été mis en place. Ce dernier a comme objectifs de faire un bilan de la santé de chaque collaborateur, d'accompagner ces derniers avec des superviseurs internes («sport trainer») et de maintenir ou développer leur condition physique. Ce projet est mené en collaboration avec le Centre sport et santé des Sports universitaires de Lausanne.

Formation du corps professionnel

Cette année encore, la formation s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules, notamment la nouvelle remorque mousse, et de l'ensemble du matériel acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE).

Une nouvelle formation a vu le jour cette année ayant pour thème le sauvetage d'une personne coincée dans un escalator. Pour permettre la mise en situation à l'échelle 1/1, un simulateur a été construit en interne afin de reproduire le plus fidèlement possible une portion d'escalator. Plusieurs scénarii d'accident ont été simulés. Après une formation théorique et pratique, les intervenantes et intervenants ont pu s'exercer à dégager une personne avec du calage et de la découpe.

A la suite de l'engagement d'un nouveau sapeur-pompier professionnel provenant de la Ville de Zurich, une formation spécifique d'intégration a été mise en place. Le défi était de définir précisément son profil de

compétences, d'adapter sa formation par rapport aux actions opérationnelles, aux véhicules et au matériel du service, le tout sans répéter des connaissances déjà acquises de sa part.

Une formation Poste de commandement avancé (PCA) a permis aux régulateurs de sections ainsi qu'aux officiers de s'entraîner sur le système de mobilisation des sapeuses et sapeurs-pompiers vaudois (ProSDIS). Cela a permis de gérer de nombreuses interventions avec les nouveaux outils mis à disposition (informatique, salle de conduite, etc...). La plus-value de cette formation a été d'avoir une animation en direct de la part des opérateurs du centre de traitement des alarmes (CTA) de Pully et la participation à chaque exercice d'un inspecteur régional des services de défense incendie et de secours (IRSDIS) de l'ECA.

La mise en application du cursus de formation professionnel ainsi que les cours cantonaux et fédéraux ont permis au personnel occupant de nouvelles fonctions d'acquérir les connaissances de base nécessaires à leurs nouvelles responsabilités.

Les officiers SDIS ont participé aux formations de l'état-major cantonal de conduite (EMCC), module chef d'intervention général. Ils se sont également rendus à des cours du Touring Club Suisse (TCS) pour parfaire leurs connaissances de la conduite sur neige.

De nombreuses formations continues ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés tels le GRIMP, le groupe d'appui tactique feu (GATF), les grutiers et le groupe débriefing (GD SPSL) d'assurer leurs missions quotidiennes.

Les sections d'intervention se sont rendues sur la place d'exercices de CIMO à Monthey pour engager la nouvelle berce chimique mise à disposition par la DGE. Cela a permis aux intervenantes et intervenants d'utiliser le matériel en présence de produits chimiques réels. Ces derniers ont également été engagés pendant quatre nuits sur les installations du métro m2 pour entraîner les principes d'engagements et de conduite sur ces opérations particulières.

Plusieurs formations de sections se sont également déroulées, telles que la formation sur les types de personnalité (MBTI) pour nouveaux cadres des sapeuses et sapeurs-pompiers, le recyclage du brevet de natation Pool +, la formation continue sur la connaissance des ports et la navigation avec les bateaux, la formation Rescue 3 dans le domaine aquatique, le module de formation/intégration pour les cinq nouveaux aspirants de l'académie latine des sapeurs-pompiers professionnels (ALSP) qui ont rejoint les rangs en novembre. Des exercices ont également eu lieu, notamment, un exercice de conduite, à la gare de triage de Denges, dans le cadre de l'ordonnance sur les installations ferroviaires (OFSI) du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et un exercice GATF à l'échelle 1/1, organisé à Nyon en collaboration avec les différents partenaires. Ce dernier a permis d'entraîner les intervenantes, intervenants et les cadres à ces opérations spéciales.

Au niveau des synergies internes, la mise en place d'un jour de stage par collaboratrice et collaborateur au sein de l'entité Ambulance a été organisée. Cela permet également de maintenir les connaissances dans le domaine sanitaire.

Académie latine des sapeuses et sapeurs-pompiers (ALSP)

Le 31 mai, le Comité de l'Organisation du Monde du Travail des Sapeurs-Pompiers (OMTSP) s'est rendu à La Rama pour accréditer l'Académie. Lors de cette visite, l'OMTSP a pu vérifier que les stages de formation étaient structurés et conformes aux standards usuels dans la formation en Suisse et ainsi accréditer l'ALSP comme organe dispensant une formation de haut niveau qualitatif en respectant les dispositions formelles, institutionnelles et légales.

La session 2021 de l'Académie latine a débuté le 6 avril sur le site du centre de formation de La Rama et s'est terminée le 12 novembre. La volée était composée de 15 aspirant-e-s romands, dont 5 lausannois. Cette formation leur a permis d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 35 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 19 aspirants de la volée 2019-2020, dont 6 Lausannois, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 11 juin à Bienne.

La volée 2018-2019 a dû être interrompue durant la première vague de la pandémie. Les aspirants se sont vus remettre leurs brevets fédéraux le 15 mars, en présence d'un parterre d'invitées et invités très réduit, dans un cadre compatible avec les mesures sanitaires.

Police du feu

Généralités

La Police du feu, en sa qualité d'autorité communale dans le domaine de la prévention et de la protection incendie, est constituée de cinq personnes, appuyée ponctuellement par une sixième.

Dotée de deux véhicules à propulsion entièrement électrique (une voiture et un scooter), elle est amenée à se déplacer journalièrement sur des lieux de visite de fin de travaux, des manifestations ou encore de sites d'ouverture ou de reprise d'exploitation d'établissements publics. Dans ce domaine, son rôle consiste à vérifier

que toutes les mesures de prévention et protection incendie des bâtiments et autres ouvrages ont bien été mises en œuvre et sont fonctionnelles.

En amont, la Police du feu conseille la ou le responsable du projet ou le projeteur, afin d'anticiper et de faciliter la planification de la mise en œuvre des mesures nécessaires. A ce titre, elle contribue activement à la réalisation du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité, et plus particulièrement au thème central lié au développement urbain et aux logements de qualité.

Elle est également l'autorité de surveillance de l'activité des maîtres ramoneurs officiels lesquels, au nombre de deux pour la circonscription lausannoise, procèdent au contrôle et au ramonage des installations thermiques.

L'année sous revue est demeurée sous l'empreinte de la pandémie. Néanmoins, l'organisation mise en place au sein de la Police du feu a permis de maintenir l'entier des activités, avec le rythme habituel. A relever un nombre élevé de dossiers lié aux demandes de création/extension de terrasses pour les établissements publics. Les organisatrices et organisateurs de manifestation ont, quant à eux, repris quelques couleurs, malgré les contraintes organisationnelles consécutives au Covid-19.

Enfin, un processus RH a été initié, en vue du départ à la retraite en 2022 d'un collaborateur.

Statistiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mises à l'enquête	607	502	686	853	764	739
Séances	378	395	381	385	248	396
Visites fin de travaux	409	288	254	339	145	332
Examens de situation pour des manifestations	594	450	679	965	557	556
Dossiers intervention	439	377	396	562	607	372

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

Evolution de l'effectif des ambulancières et ambulanciers en ept

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
40.8	41.75	41.75	41.7	40.8	44.25	47

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 50 ambulancières et ambulanciers professionnels (diplômées et diplômés ES et techniciennes et techniciens ambulanciers), correspondant à 47 EPT. En dépit d'une activité soutenue, aucun accident professionnel n'est à déplorer.

Pour pallier plusieurs absences pour raison de santé, le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité. Ce dernier est composé de 14 ambulancières et ambulanciers professionnels (diplômés-ES) et techniciennes et techniciens ambulanciers.

Interventions

Le nombre de missions est en significative augmentation et affiche 8'365 courses (+10% par rapport à 2020). La moyenne journalière a atteint 22.9 interventions. Les cas de maladie représentent 65.8%. Les ambulancières et ambulanciers ont effectué 32,3% de P1, 62% de P2 et 1.9% de P3. Le solde se dilue dans les interventions secondaires.

Il convient encore d'ajouter 1'538 missions SMUR et 25 engagements du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP). Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'928 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance. Cette entité demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le dispositif en cas d'événement particulier.

Statistiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'interventions	7'337	7'194	7'119	7'455	7'598	8'365
Nombre de personnes transportées	6'237	6'064	5'816	5'823	5'984	6'488
Nombre d'interventions sans transport	1'100	1'130	1'303	1'632	1'658	1'877
Nombre de missions SMUR	2'045	1'987	1'924	1'638	1'431	1'538

Activité liée à la pandémie

L'entité Ambulance a été active face à la pandémie. En dépit de plusieurs cas de contamination au sein du personnel, elle a tout de même garanti, tout au long de l'année, une réponse aux sollicitations de la Direction générale de

la santé (DGS). A sa demande et afin de prévenir les rapides montées en puissance générées par l'afflux soudain de patientes et patients, des équipages ont régulièrement effectué des services de piquet supplémentaires.

Incivilités

Les ambulancières et ambulanciers ont dû déposer deux plaintes.

Détachement poste médical avancé & Evénement sanitaire particulier

Effectif professionnel

Le Détachement poste médical avancé (DPMA) et le secteur Evénement sanitaire particulier sont constitués de 3 professionnelles et professionnels et de 75 volontaires. Le financement des professionnelles et professionnels est assuré conjointement par la Ville de Lausanne, la DGS et l'ECA.

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
74	71	71	68	75	70	71

L'effectif autorisé du personnel volontaire est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes: 15 médecins, 40 professionnelles et professionnels de la santé et 20 secouristes.

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées:

- soutien sanitaire opérationnel (SSO) au profit des intervenantes et intervenants lors d'interventions des sapeuses et sapeurs-pompiers;
- équipiers sanitaires maintien de l'ordre (ESMO+) au profit des policières et policiers lausannois et gendarmes vaudois;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (DECON ABC);
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes;
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission technique opérationnelle romande (CTOR) et du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA).

Dans le domaine de l'évènement sanitaire particulier, la formation et la planification des services de piquet des ambulancières et ambulanciers chefs des secours (ACS) ont été effectuées.

Une formation des cadres des DPMA des cantons romands a permis de nombreux et fructueux échanges, ainsi que la formation conjointe des officières et officiers chefs d'engagement. L'appui mutuel entre les cantons s'en trouve ainsi renforcé et l'articulation des diverses structures gagne en efficience.

Types d'interventions – engagements

	2020	2021
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	17	20
Poste médical avancé (PMA)	1	1
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	1	2
Premier répondant et missions particulières (CE DPMA)	10	6
Ambulancières et ambulanciers chefs des secours (ACS) (sollicitations/déplacements)	21/8	27/7

Le DPMA a été sollicité en avril, suite à la décision d'évacuation de la ZAD de la colline du Mormont. Outre le premier engagement opérationnel du groupe spécialisé ESMO+, le détachement a assuré une couverture médico-sanitaire de l'évènement, tout au long de sa durée, à la grande satisfaction des partenaires et mandataires, en garantissant une prise en charge précoce, tant des intervenantes et intervenants que des militantes et militants.

Les différentes alertes à la bombe dans plusieurs établissements d'enseignement lausannois et vaudois ont mis à contribution le Détachement.

Les manifestations culturelles et sportives ayant pu reprendre à la fin de l'été, à tout le moins en partie, le Détachement a pris en charge la gestion médico-sanitaire des DMS du Triathlon de Lausanne et des 20 KM, sous une forme particulière, avec six jours d'engagement au lieu des deux habituels.

Matériel et équipement

La mise en service du véhicule Poste de commandement sanitaire (VPC SAN), acquis conjointement avec la DGS, permet de répondre à la gestion tactique du domaine sanitaire, sur le lieu même de l'évènement. Des moyens pragmatiques et modernes permettent aux cadres de diriger l'intervention dans leurs domaines et d'assurer une parfaite coordination avec les partenaires feux bleus engagés.

Cinq chariots d'instruction sanitaire ont été mis à disposition par l'ECA. Ceux-ci permettent l'organisation, en totale autonomie, des cours de premiers secours (BLS-AED) pour l'ensemble des sapeuses et sapeurs-pompiers vaudois. Leur coordination est assurée par l'instructeur sanitaire du Détachement.

La remorque SSO a été mise à jour par l'ECA, permettant ainsi de bénéficier d'une infrastructure de soin «en dur» sur le lieu même de l'intervention, dans le cas où celle-ci viendrait à durer.

Dans le cadre du maintien de l'uniformisation des moyens d'intervention sanitaires romands, l'étude du remplacement du véhicule de soutien sanitaire (VSS), a été entreprise durant le deuxième semestre de l'année. Elle est en cours de finalisation et devrait se traduire par le renouvellement des deux premiers VSS romands et la mise en service d'une sixième unité.

Formation

La formation a pu reprendre partiellement, dans le respect des contraintes sanitaires imposées. Une reprise des bases, par domaine, a été effectuée. La disponibilité du personnel soignant de milice a été variable et fortement impactée par la crise du Covid-19. Des formations à distance ont été élaborées par le personnel du domaine de la formation médicale (FORMED), permettant à chacune et chacun de perfectionner son savoir dans les domaines de la pédiatrie et de l'intoxication au monoxyde de carbone.

Protection civile

Evolution de l'effectif des professionnel-le-s

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
17	18	19	18	17	17	17

Evolution de l'effectif des miliciennes, miliciens et volontaires

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1'270	1'250	1'393	1'254	1'196	1'176	800

Au 1^{er} janvier, le bataillon de l'Organisation régionale de protection civile Lausanne-District s'est vu réduire ses ressources de milice, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi LPPCi 2021. La conséquence directe est une diminution unique de 400 astreints. Ceci correspond à 30% des effectifs totaux, dont 50% de cadres. Cette situation va nécessiter pour les prochaines années un recrutement accru de nouvelles et nouveaux cadres pour maintenir la capacité opérationnelle connue jusqu'à ce jour.

Interventions

Dans le cadre de la pandémie, le commandement cantonal a formé des bataillons régionaux. Les ORPC Ouest-lausannois et Oron-Lavaux ont rejoint l'ORPC Lausanne-District afin de former le Bataillon Centre. Depuis sa création, le bataillon est sous la conduite du commandant de l'ORPC Lausanne-District.

L'activité de la protection civile du SPSL/ORPC Lausanne-District s'est déroulée sans interruption entre fin 2020 et 2021. L'engagement lié à la seconde vague pandémique et ses suites a débuté le 1^{er} septembre 2020 pour se terminer le 10 octobre, 7j/7. De multiples missions ont été attribuées au bataillon, principalement en lien avec la vaccination dans les EMS, les centres itinérants et de proximités, en subsidiarité auprès du dispositif bas-seuil lausannois et au sein des soins intensifs du CHUV.

Le bataillon a été à nouveau mobilisé dès le 6 décembre, dans le but de renforcer le Centre de vaccination de Beaulieu. La mission se poursuit au-delà de la fin de l'année.

Heures réalisées par les professionnel-le-s

	2020	2021
Engagements au profit des collectivités	800	481
Engagements en situation d'urgence	9'842	7'054
Total	10'642	7'535

Collaborations (internes et externes)

La situation actuelle a mis en veille plusieurs collaborations, lesquelles seront réactivées en 2022 si la situation pandémique le permet. De par la nature de son engagement pour Covid-19, seule une collaboration étroite avec le CHUV a été maintenue.

Matériel, équipement et infrastructures

Suite au départ de l'Établissement vaudois d'accueil des migrantes et migrants (EVAM), un état des lieux de sortie de la construction de Crétalaison au Mont-sur-Lausanne a été réalisé par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) en collaboration avec plusieurs représentants de la Municipalité du Mont-sur-Lausanne et de la PCI.

Des travaux de remise en état sanitaire ont été entrepris dans la construction de la Rouvraie afin de remettre en conformité certaines installations techniques.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population a nécessité auprès de la section logistique, la restitution des équipements personnels de 562 miliciens libérés de l'obligation de servir.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes fixes et mobiles ont toutes été déclenchées selon le processus usuel. Lors du premier essai de déclenchement, une seule a présenté un défaut (déclenchement automatique) et trois au second essai (déclenchement manuel).

Formation

Malgré un important engagement Covid-19, plusieurs formations de spécialistes ont été dispensées:

- perfectionnement de l'état-major de l'ORPC Lausanne-District;
- cadres de la compagnie d'intervention régionale;
- domaine de la protection des biens culturels (PBC);
- instructeurs BLS-AED;
- domaine de l'antichute.

Jours de service

	2020	2021
Cours effectués dans le cadre communal	390	302
Engagement au profit de la collectivité	919	220
Engagement en situations d'urgence	18'946	5'911
Total	20'255	6'433

Centre de formation de La Rama

Locations

La fréquentation du Centre de formation de la Rama (CFR) est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeuses et sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie et la mise en service du nouveau bâtiment multi-usage Rama II;
- les utilisatrices et utilisateurs externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

Contrairement à 2020, le CFR a fonctionné toute l'année sans fermeture due au Covid-19 et dans le respect des mesures sanitaires.

Pour cette année, le nombre de jours de location d'infrastructures est de 317 (+40% par rapport à 2020). Il retrouve son niveau «pré-pandémie» de 2019.

Repas

La cuisine du CFR a produit 20'124 menus, dont 3'040 en soutien de la protection civile. Au total, cela représente une baisse de 17.8% par rapport à 2020, année pandémique durant laquelle 11'951 repas avaient notamment été confectionnés en soutien à la protection civile et à l'Hôtel de police. Cependant, il est à relever que le nombre de menus pour 2021 est plus élevé de 9,6% qu'en 2019, année dite normale.

Restauration collective durable

Le CFR continue à participer au plan de restauration collective durable (RCD), au travers de son 2^e volet, le plan RCD II (2021-2024).

Service du contrôle des habitants (CH)

Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres;
- accueillir le public et renseigner les usagers;
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.);
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau "Suisse – permis C"	8.90	8.10	8.90	8.90
Bureau des étrangers	12.50	11.50	12.00	12.00
Direction CH	3.00	3.00	3.00	3.00
Div. opérationnelle CH	7.30	7.30	7.30	7.30
Sect. SICH et qualités données	4.00	4.00	4.50	4.50
Section administrative CH	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	39.70	37.90	39.70	39.70

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Bureau "Suisse – permis C"	10	8.10	11	8.90
Bureau des étrangers	12	11.50	13	12.00
Direction CH	3	3.00	3	3.00
Div. opérationnelle CH	9	7.30	9	7.30
Sect. SICH et qualités données	4	4.00	5	4.50
Section administrative CH	4	4.00	4	4.00
Total service	42	37.90	45	39.70

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Administration CH	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e-s ni aspirant·e-s)

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	4
<hr/>		
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	1	4

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e-s ni aspirant·e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	1

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e-s à l'heure	-	-
Auxiliaires mensualisé·e-s	7	6.17
Auxiliaires payé·e-s au forfait	-	*
Total service	7	6.17

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Les effets de la pandémie du Covid-19 ont continué à avoir des conséquences importantes pour les activités du CH, en particulier en matière de gestion des flux de personnes et d'organisation des processus de travail. La mise en place, dès le 25 novembre 2020, d'une solution permettant de recevoir la population lausannoise sur rendez-vous a permis de réduire considérablement les temps d'attente et offre de nouvelles perspectives intéressantes pour les administrées et administrés, dès lors que la très grande majorité des prestations peuvent être obtenues sans avoir à se déplacer aux guichets.

L'accueil du bâtiment, avec la gestion de deux flux séparés de personnes (avec ou sans rendez-vous), a nécessité de recourir à du personnel supplémentaire (trois, puis deux auxiliaires à 100%, ainsi qu'une ou un agent d'accueil et de sécurité [AAS] mis à disposition par le Secrétariat général de la direction SE). Après une année de fonctionnement, le CH procédera, dès février 2022, à une adaptation visant à réduire, autant que faire se peut, l'impact financier d'une telle mesure, notamment en diminuant de 50 % cette présence.

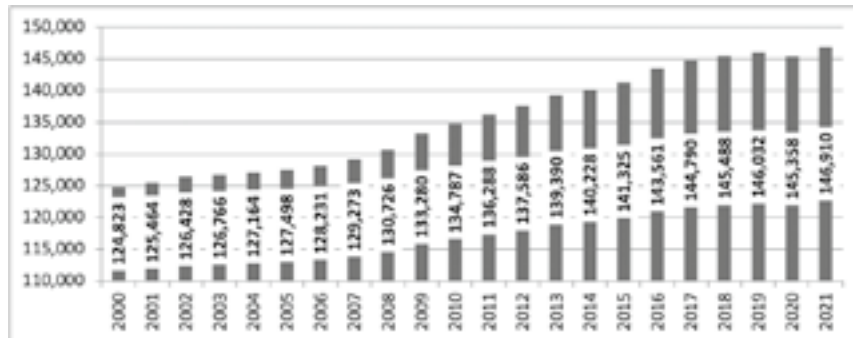
Dès le 1^{er} juillet, à l'exception des requérantes et requérants d'asile, les personnes titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement reçoivent désormais une carte de séjour (format «carte de crédit») en lieu et place des précédentes autorisations délivrées sur papier et contenues dans une fourre en plastique. Ce format, plus pratique à ranger dans son porte-monnaie, offre également une plus grande sécurité contre les falsifications.

Principales activités 2021**Évolution démographique et statistiques**

Evolution démographique

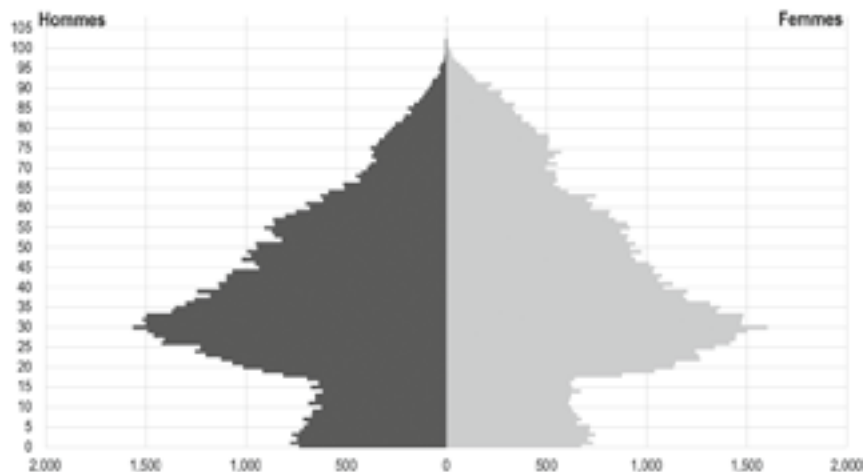
Au 31 décembre 2021, 146'910 personnes figuraient dans le registre des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 1'552 habitant-e-s par rapport à 2020. En 2021 et malgré la pandémie du Covid-19, Lausanne renoue avec une forte croissance de sa population.

Evolution de la population lausannoise depuis 2000 (au 31 décembre)



Statistiques de la structure de la population lausannoise

Pyramide des âges



Population lausannoise, selon le type de résidence

au 31 décembre	2019	2020	2021	Différence 2020/2021
En résidence principale	142'000	141'464	142'708	+1'244
En résidence secondaire	4'032	3'894	4'202	+308
Total	146'032	145'358	146'910	+1'552

Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

selon origines/nationalité	2019	2020	2021	Différence 2020/2021
Vaudois-e-s	47'377	47'979	48'871	+892
— dont Lausannois-e-s	20'640	21'442	22'538	+1'096
autres cantons	36'514	36'346	36'401	+55
Total population suisse	83'891	84'325	85'272	+947
Total population étrangère	62'141	61'033	61'638	+605
Total	146'032	145'358	146'910	+1'552

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2020	%*	2021	%*	Différence 2020/2021
France	12'670	8.72	13'213	8.99	+543
Portugal	8'284	5.70	7'894	5.37	-390
Italie	6'553	4.51	6'566	4.47	+13
Espagne	5'265	3.62	5'353	3.64	+88
Reste de l'Europe	12'864	8.85	12'821	8.74	-43
Population étrangère européenne	45'636	31.40	45'847	31.21	+211
Afrique	5'953	4.10	6'014	4.09	+61
Asie	5'002	3.44	5'239	3.57	+237
Amériques	4'274	2.94	4'367	2.97	+93
Océanie	102	0.07	98	0.07	-4
Apatrides	5	-	6	-	+1
Non déterminée	61	0.04	67	0.05	+6
Population étrangère non européenne	15'397	10.59	15'791	10.75	+394
Population étrangère totale	61'033	41.99	61'638	41.96	+605

* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 146'910 et 145'358)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

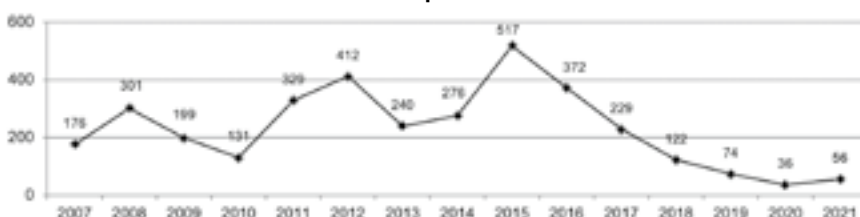
au 31 décembre	2019	2020	2021	Différence 2020/2021
Population en résidence principale:				
— Permis B	23'152	23'795	23'877	+82
— Permis C	33'215	32'879	32'284	-595
— Permis F	1'450	1'473	1'435	-38
— Permis L	1'107	1'117	969	-148
— Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	2'271	991	2'203	+1'212
— Procédures de refus/recours	228	171	143	-28
Total population résidente	61'423	60'426	60'911	+485
Dispensés par le DFAE ¹	144	122	158	+36
Permis Ci ²	5	5	7	+7
Total population diplomatique	149	127	165	+38
Requérant-e-s d'asile	164	76	80	+4
Total en résidence principale	61'736	60'629	61'156	+527
Population en résidence secondaire:				
— Permis B	96	93	114	+21
— Permis C	230	237	279	+42
— Permis F	1	1	1	-
— Permis G (frontalier)	63	65	73	+8
— Permis L	4	3	3	-
— Demandes en cours	11	5	11	+6
— Dispensés par le DFAE	-	-	1	+1
— Requérant-e-s d'asile	-	-	-	-
Total en résidence secondaire	405	404	482	+78
Total de la population étrangère	62'141	61'033	61'638	+605

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoint-e-s ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Requérantes et requérants d'asile résidant à Lausanne

56 nouvelles requérantes et nouveaux requérants ont été enregistrés (36 en 2020). Au 31 décembre 2021, 80 dossiers lausannois (76 en 2020) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2007


Naissances et décès au sein de la population lausannoise

Malgré la persistance de la pandémie de Covid-19, le niveau des décès constatés en 2021 a baissé sensiblement. Par ailleurs, le nombre des naissances a, quant à lui, augmenté de manière significative.

	2019	2020	2021	Différence 2020/2021
Naissances	1'646	1'602	1'703	+101
Décès	978	1'204	1'024	-180
Solde naturel	668	398	679	+281

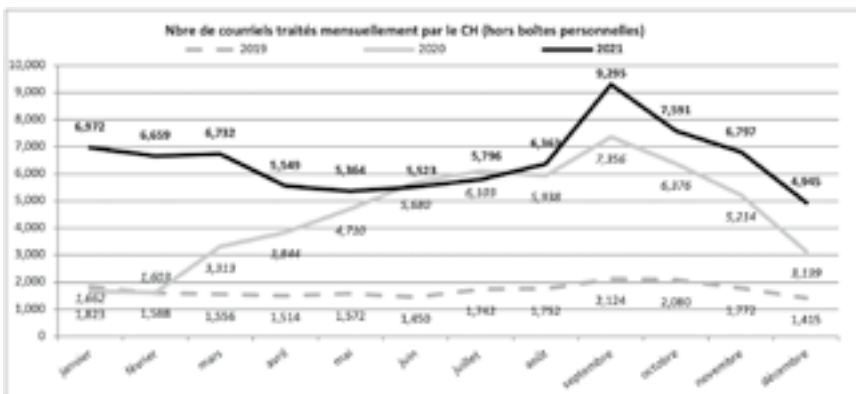
Relations avec les administrées et administrés

En raison des effets de la pandémie Covid-19 et de l'évolution de l'organisation des guichets du CH, de nouvelles adresses e-mail génériques ont été ouvertes portant à 4 les points d'entrée des courriels pour la population. Cette manière de procéder a permis de limiter une gestion supplémentaire de répartition des courriels en fonction des secteurs concernés. Par ailleurs, il a été choisi, à partir de 2021, de recenser l'ensemble des réponses partant des adresses génériques du CH vers nos administrées et administrés afin de tenir compte des échanges successifs, lorsque des compléments d'informations sont nécessaires.

	2020	2021	Différence 2020/2021	En pourcentage
Nombre d'opérations informatiques	283'889	288'737	+4'848	+1.07%
Nombre d'e-mails ¹ reçus	54'938	77'586	+22'648	+41.22%

¹ Pour 2020, il s'agit des e-mails reçus et pour 2021, ce sont les réponses envoyées qui sont comptabilisées. Elles sont notamment plus nombreuses, puisqu'elles comprennent les échanges éventuels avec les administrées et administrés.

L'évolution mensuelle comparée entre 2019 et 2021 permet de prendre la mesure des effets de la pandémie:



Cela étant, il est intéressant de relever également que la nouvelle organisation des guichets du service (gestion sur rendez-vous) a permis de réduire drastiquement le nombre de personnes qui se présentent personnellement et, en corollaire, de diminuer les temps d'attente par rapport à l'organisation «avant Covid» (année 2019), à la satisfaction de la population lausannoise qui peut – dans sa grande majorité – procéder aux annonces légales par le biais des courriels et autres courriers postaux.

	2019	2021	Différence 2019/2021	En pourcentage
Nombre d'entretiens effectués aux guichets ¹	111'611	16'030	-95'581	-85.63%
Temps d'attente moyen	08'00"	0'50"	-07'10"	-89.50%

¹ L'année 2020 n'est pas significative dès lors que les guichets du CH étaient fermés du 16 mars au 25 novembre

Les déclarations de résidence délivrées par le CH peuvent être obtenues via une prestation de cyberadministration. Une première étape, implémentée en avril 2019, a d'emblée conforté l'idée qu'une telle prestation était attendue de la population lausannoise. La seconde étape – permettant d'obtenir ainsi tous les différents modèles de déclarations de résidence – a été mise en service le 7 juillet 2020. Il devient dès lors intéressant de recenser annuellement le nombre de documents délivrés par internet.

	2019	2020	2021	Différence 2020/2021
Déclarations de résidence délivrées par internet	2'014	8'127	8'138	+11

Activités de l'agente recenseuse

Créé en 2019, le poste d'agente ou agent recenseur a été repourvu le 1^{er} novembre 2019. Après une période de formation de trois mois, l'agente recenseuse a débuté son activité sur le terrain en février 2020. En raison du Covid-19, ses fonctions ont été limitées, en 2020, par les directives sanitaires et les visites domiciliaires n'ont pas pu toutes être effectuées comme cela était prévu. Par contre, en 2021, les contraintes sanitaires lui ont laissé plus de latitude pour procéder à ses différentes missions.

	2020	2021	Différence 2020/2021	En pourcentage
Enquêtes ouvertes	414	541	+127	+30.6%
Enquêtes traitées	377	479	+102	+27.0%

Parmi les enquêtes traitées en 2021, 97 arrivées ont pu être enregistrées (+25 par rapport à 2020), dont 36 en résidence principale (+9) et 61 en résidence secondaire (+16).

Globalement, les enquêtes effectuées ont permis de constater les situations suivantes:

	2020	2021	Différence 2020/2021
Arrivées enregistrées	72	97	+25
Logements vacants (disponibles ou en cours de rénovation)	56	45	-11
Changements d'adresse à l'intérieur de la commune	23	28	+5
Occupations de moins de 90 jours par année	43	63	+20
Corrections CH suite à l'attribution erronée des occupants	40	56	+16
Utilisés comme 2 ^e logement à Lausanne	12	31	+19
Logements annexés ou côte à côte, occupés par une famille	7	23	+16
Logements avec affectation erronée (bureau, local commercial)	29	46	+17
En démolition	4	4	0
Appartements inexistant (erreur dans Registre des bâtiments)	30	59	+29
Appartements AirBnB	3	-	-3
Relocations (logements destinés à des salariés, courte durée)	5	14	+9
Membres du Corps diplomatique, sans obligation d'inscription	1	1	0
Divers (logement à double, procédure en cours, résiliation anticipée)	52	12	-40
Total	377	479	+102

Service de l'économie (ECO)

Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales;
- production de la statistique publique communale et analyse;
- gestion administrative et coordination des manifestations;
- gestion des établissements et des terrasses;
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés);
- gestion des cinémas;
- gestion des procédés de réclame;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park);
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac;
- perception des taxes de séjour;
- perception de l'impôt sur les divertissements;
- gestion des décès;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	5.25	4.45	5.45	4.90
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6.20	5.70	6.20	5.70
Lac	2.00	1.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	8.00	7.70	8.00	7.90
Off. Commerces & manif.	2.90	1.90	2.90	2.80

Off. prest. funéraires linois	21.00	20.00	21.00	21.00
Office appui économ. et stat.	4.30	3.50	4.10	3.50
Total service	55.65	50.25	55.65	53.80

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Direction ECO	5	4.45	6	4.90
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6	5.70	6	5.70
Lac	1	1.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.70	9	7.90
Off. Commerces & manif.	2	1.90	3	2.80
Off. prest. funéraires linois	24	20.00	25	21.00
Office appui économ. et stat.	4	3.50	4	3.50
Total service	57	50.25	61	53.80

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	7
mouvements 2021		
	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	4	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	8	4.58
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*
Total service	12	4.58

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Dans la continuation de l'année 2020, la gestion de la pandémie de Covid-19 a nécessité une importante mobilisation du service, en particulier à l'égard des exploitantes et exploitants des établissements lausannois, des commerçantes et commerçants, des organisatrices et organisateurs de manifestations et des marchandes et marchands participant aux différents marchés lausannois.

L'application des règles et décisions prises par les autorités fédérale et cantonale a impliqué un travail de renseignement très soutenu, sans cesse remis à jour au fur et à mesure des modifications des mesures Covid-19. Le suivi et le contrôle de ces exigences, imposés aux communes par l'Etat-major de conduite (EMCC), sont demeurés très contraignants.

La planification des lieux et du calendrier des différentes manifestations est également demeurée très volatile du fait des reports et annulations ou, à l'inverse, des nombreuses demandes de dernière minute.

Les mesures d'extension des terrasses des établissements prises en 2020 s'étant révélées être un succès, appréciées tant du public que des exploitantes et exploitants, le service a entrepris d'accompagner ces derniers dans leurs démarches en vue de leur pérennisation.

Le service a également mené le travail d'adaptation réglementaire nécessaire aux modifications souhaitées, d'entente entre les partenaires sociaux, de l'organisation des ouvertures nocturnes du mois de décembre, les trois soirées habituelles permettant aux magasins de demeurer ouverts jusqu'à 22h étant remplacées par six ouvertures consécutives jusqu'à 20h. Les conclusions du préavis N° 2021/43 du 23 septembre 2021 ont été adoptées par le Conseil communal le 12 octobre 2021 et les modifications au Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM) sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2021.

Quant aux activités de l'Office des prestations funéraires de Lausanne (OPFL) et du Centre funéraire de Montoie, elles sont demeurées par la force des choses soutenues durant cette année. Le Conseil communal a approuvé, le 9 mars 2021, un crédit d'investissement de 17 millions de francs destiné à couvrir les études et la réalisation de la modernisation des installations de crémation et différents travaux d'investissement et d'agrandissement des bâtiments (cf. préavis N° 2020/47 du 29 octobre 2020).

Principales activités 2021

Office d'appui économique et statistique

En lien avec les démarches du service pour le suivi des affaires économiques, l'office a participé aux prestations d'appui au tissu des entreprises lausannoises. L'édition 2021 du Prix entreprises formatrices, organisée par l'office d'appui économique statistique (OAES) en partenariat avec Economie Région Lausanne (ERL), comme en 2020, a distingué un plus grand nombre d'entreprises (six au lieu des trois des éditions avant 2019). Par cet effort supplémentaire, la Municipalité a voulu soutenir les entreprises engagées en faveur de la formation duale, les questions relatives à l'apprentissage s'avérant particulièrement importantes à la fois à cause des difficultés générées par la crise sanitaire pour certains acteurs économiques, mais aussi en raison des besoins de promotion de la filière de l'apprentissage indispensable pour assurer l'insertion professionnelle de la jeunesse lausannoise.

En matière de statistique publique, avec la production des données mise en ligne sur le portail statistique officiel de la Ville, l'office s'est attaché d'abord à évaluer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie et la démographie lausannoise. Ses analyses sont consignées dans un rapport disponible en ligne (*L'impact de la crise sanitaire*, avril 2021). Une collaboration avec le Musée Historique Lausanne, dans le cadre de son exposition «Losanna, Svizzera» consacrée à l'histoire de la présence italienne, a donné lieu à la diffusion d'un cahier dédié à ce thème (*150 ans d'immigration italienne à Lausanne*, novembre 2021). L'office a aussi contribué au cahier que l'Office fédéral de la statistique sur la jeunesse des grands centres urbains (*Les jeunes dans les villes*, City Statistics, septembre 2021).

L'office a aussi été régulièrement sollicité pour l'accompagnement des démarches de planification urbaine (PA2 et 3 des Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy, place de l'Europe et rue centrale, m3, sites cantonaux stratégiques d'activité, etc.), afin d'assurer la prise en considération des contraintes qui déterminent la viabilité économique des sites et ainsi promouvoir une vie aussi animée que possible des périmètres à aménager.

Office des autorisations commerciales et des manifestations

A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

Etablissements

	2020	2021
Demandes de préavis pour licence	201	169
Licences délivrées ou renouvelées	342	370
Changements d'enseigne	40	43
Manifestations	625	538
— dont ouverture de billetterie	172	42
Autorisations de diffusion de musique	88	97
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	2	2
Dossiers de mise en conformité des locaux	132	112
Demande de préavis pour fumeurs	-	-

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, sept établissements ont été déclarés en faillite, soit quatre cafés-restaurants, un salon de jeu, un café-bar et un établissement au bénéfice d'une licence particulière. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), deux établissements ont été fermés temporairement et un magasin a été privé de vente de boissons alcooliques, pour diverses infractions.

Nombre d'établissements par catégorie de licences (au 31 décembre)

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2020	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2021	Ecart
A	Hôtel avec restauration	27	-	-	-	-	-	27	-
	Hôtel sans restauration	6	-	-	-	-	-	6	-
B	Café-restaurant	456	10	11	8	17	2	466	10
D	Café-bar	35	-	-	-	3	8	24	-11
E	Buvette	33	1	-	-	2	-	32	-1
F	Discothèque avec restauration	3	-	-	2	-	-	5	2
	Discothèque sans restauration	4	-	2	1	-	-	7	3
G	Night-club avec restauration	1	-	-	-	-	-	1	-
	Night-club sans restauration	3	-	-	1	-	-	4	1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	-	-	-	1	-	2	-1
	Salon de jeux sans boissons	-	-	-	-	-	-	-	-
	Salon de jeux avec restauration	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2	-	-	-	2	-	-	-2
J	Tea-room	51	-	-	-	-	1	50	-1
K	Bar à café	4	-	-	-	-	-	4	-
L	Café-restaurant (bateaux)	15	-	-	-	-	-	15	-
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	1	-	-	-	-	2	1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	14	-	-	-	-	-	14	-
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	-	-	-	1	-	2	-1
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	-	-	-	-	-	2	-
M	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	-	-	-	-	-	1	-
	Traiteur	6	1	-	-	1	-	6	-
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	271	27	5	-	8	3	292	21
	Totaux	943	40	18	12	35	14	964	21

Capacités des établissements ouverts (au 31 décembre)

	2020		2021	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	639	72'431	633	77'217
Etablissements de nuit ²	12	4'199	18	6'194
Totaux	651	76'630	651	83'411

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Relevons que les établissements ont dû fermer plusieurs mois en raison de la pandémie de coronavirus (établissements de jour: du 26 décembre 2020 au 31 mai 2021 ; établissements de nuit: du 17 septembre 2020 au 26 juin 2021). Pour rappel, les établissements de nuit ont eu la possibilité de demander un changement de licence afin d'obtenir une licence limitée de café-restaurant ou café-bar, au bénéfice de l'horaire des établissements de jour.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:

	2020	Avec alcool (2020)	2021	Avec alcool (2021)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	257	106	261	105
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	15	1	15	1
«Shops» de station-service	15	-	15	-
Magasins de tabac et journaux	34	21	35	19
Magasins de glaces	6	-	6	-
Kiosques	21	-	21	-
Total	348	128	353	125

Autorisations

	2020	2021
Tabacs	584	528
Jeux et appareils automatiques	1'075	931
Commerces d'occasions	131	133
Ventes aux enchères	-	5

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2021

	2020	2021
Permanent	361	293
De durée limitée	41	62
Décoration	3	5
Total	405	360

Au 31 décembre, 360 autorisations ont été délivrées pour la pose de 813 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 94'625.-. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 232'138.-.

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2020	2021
Terrasses d'établissements publics	203	219
Etalages	274	249

129 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 17 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 528 terrasses d'établissements, soit 219 installées sur le domaine public et 309 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 8'274 m².

En outre, 71 autorisations ont également été délivrées pour des extensions ou créations de terrasses temporaires dans le cadre des mesures prises par la Municipalité, en lien avec le Covid-19 (63 extensions et 8 créations).

Les terrasses des établissements et les anticipations commerciales des magasins ont bénéficié de la gratuité pour l'ensemble de l'année. Les gratuités accordées se montent respectivement à CHF 434'420.- pour les terrasses et CHF 180'000.- pour les anticipations commerciales des magasins.

Cinémas

	2020	2021
Nombre de spectateur-trice-s	271'550	377'508
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'034 places au 31 décembre 2021. Les films projetés en première vision sont au nombre de 304 (309 en 2020). La hausse du nombre de spectatrices et spectateurs est de 39%.

Activité et contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Cette année, les contrôles ont principalement porté sur le respect des mesures Covid-19. A ce propos, quatre inspectrices et inspecteurs du Service de l'économie ont contrôlé 359 commerces et 544 établissements entre le 4 janvier et le 24 décembre.

B — Manifestations et marchés

Manifestations

Catégories	2020				2021			
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	156	283	6.1	6.7	354	700	10	12.20
Soirées/fêtes/repas de soutien	133	143	5.2	3.4	154	176	4.30	3.10
Manifestations sur le domaine public et assimilé	511	1248	20.0	29.6	801	1'540	22.50	26.70
Bienfaisance/utilité publique	454	508	17.8	12.1	495	569	13.90	9.90
Spectacles/concerts	290	561	11.3	13.3	324	616	9.10	10.70
Conférences	190	262	7.4	6.2	218	296	6.15	5.10
Expositions	43	214	1.7	5.1	69	454	1.95	7.90
Stands d'information/récoltes de signatures	510	508	19.9	12.1	742	757	20.90	13.20
Centres socioculturels	50	199	2.0	4.7	86	256	2.40	4.40
Manifestations diverses	221	284	8.6	6.8	311	392	8.80	6.80
Total	2'558	4'210	100%	100%	3'554	5'756	100%	100%

221 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différents organisateurs (236 en 2020).

Le secteur des manifestations a été, à nouveau, impacté par la situation sanitaire liée au Covid-19. En 2021, 140 d'entre elles ont été formellement annulées. En effet, les restrictions sanitaires lors du premier trimestre étaient nombreuses et concernaient par exemple nombre de personnes maximal par manifestation ainsi que les fermetures des lieux pour les activités sportives et culturelles. Puis, l'ouverture progressive des manifestations à l'intérieur et à l'extérieur a repris dès le mois de juin, avec le pass sanitaire et le contrôle du public vacciné ou testé (3G, 2G, 2G+).

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2020	2021
Maraîchers (y compris fleurs)	70	68
Charcutiers	12	12
Epiciers	47	43
Fromagers	14	14
Boulangers	15	15
Poissonniers	1	1
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	104	102
Artisans	22	29

Parallèlement aux 284 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 667 autorisations ont été délivrées en 2021 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à six reprises.

Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

Au cours de l'année, les marchés ont continué d'être rythmés par les mesures Covid, avec notamment une fermeture des marchés non alimentaires durant les mois de janvier et février. En raison des incertitudes liées à la pandémie, le système des autorisations journalières a été maintenu et a rencontré un énorme succès puisque 667 autorisations, comportant chacune en majorité 6 participations, ont été délivrées.

La fermeture de la rue Centrale le samedi pour les marchés a rempli son objectif de lien entre les différents pôles du marché que sont en particulier la place de la Riponne et la place Saint-François, et améliore non seulement l'articulation et la répartition des différents stands, mais aussi la circulation du public.

L'année a également vu le démarrage d'un marché alimentaire hebdomadaire à la place de Milan ainsi que la mise en place de deux projets de vente de mets à l'emporter (food trucks), l'un en collaboration avec l'Association des habitantes et habitants des Fiches nord et le second dans le cadre du Luna Park pour pallier l'absence des stands de restauration des foraines et forains.

Impôt sur les divertissements

Encaissement net (en CHF)	2020	2021
Cinémas	573'502.60	873'702.35
Dancings	212'959.00	460'199.40
Cafés-restaurants	8'020.25	15'930.25
Spectacles	337'657.45	842'445.25
Sports	-	75'304.10
Divers	1'092'126.25	1'040'648.25
Total	2'224'265.55	3'308'229.60

Après une année 2020 fortement impactée par les restrictions liées à la crise sanitaire, les principales catégories soumises à l'impôt sur les divertissements ont enregistré une hausse d'activité encourageante, sans toutefois atteindre le niveau d'avant pandémie.

Taxes de séjour

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteuses et visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées.

Durant 2021, les différentes communes de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour ont toutes approuvé le projet de modification du règlement intercommunal sur la taxe de séjour. Pour la commune de Lausanne, ces modifications ont fait l'objet du préavis N° 2021/14 du 11 février 2021 dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal le 8 juin 2021. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2022, avec cependant un report concernant l'augmentation de la taxe de séjour sur les nuitées hôtelières qui sera introduite progressivement, afin de tenir compte des effets de la crise sanitaire.

Taxes communales (en CHF)	2020	2021
Catégories 1 à 5*	1'436'048.70	1'999'183.75
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	274'609.90	271'080.50
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	895'884.00	876'172.20
Total	2'606'542.60	3'146'436.45

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Jusqu'au 31 décembre 2021, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne tourisme. Cette répartition a été revue lors de la modification de la réglementation relative à la taxe de séjour et fait l'objet d'une nouvelle convention dès le 1^{er} janvier 2022.

Ports

Au 31 décembre 2021, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total	
2.50		368	372	–	740
2.75		250	122	–	372
3.00		52	18	–	70
3.50		43	75	–	118
4.25		9	26	–	35
Places visiteur.euse.s		22	8	16	46
Bouées		9*	–	26	35
Places à terre		183	124	–	307
Total		936	745	42	1'723

* dont 5 bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron.

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'087 sont attribuées à des Lausannoises et Lausannois (dont 45 personnes morales, associations) et 493 à des personnes désormais domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'799 nuitées (1'676 en 2020) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteuses et visiteurs.

Autorisations délivrées	2020	2021
Cabines/Vidy	13	22
Places à l'eau	120	53
Places à terre	26	12
Total	159	87

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2020	2021
Places à l'eau	357	581
Places à terre	15	20
Recettes globales	2020 (en CHF)	2021 (en CHF)
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'583'188.87	1'594'013.05
Locations (cabines, locaux divers)	75'283.60	75'822.60
Engins de levage	21'860.50	9'735.30
Total	1'680'332.97	1'679'570.95

Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été conditionnée par un recul de la pandémie Covid-19, particulièrement dans le deuxième semestre. Le dispositif de gestion des nombreux morts, initié par l'EMCC dans le but d'anticiper une augmentation des décès, de prendre les mesures adéquates en terme de procédure et de logistique et de coordonner l'ensemble des acteurs, notamment l'Etat-civil, la police cantonale, l'Office du médecin cantonal et les entreprises de Pompes funèbres, s'est mis en veille au printemps 2021.

Globalement, les cérémonies, les dépôts de corps, les inhumations et les crémations ont diminué par rapport à l'année 2020.

Du point de vue de l'entretien des installations, les pierres réfractaires des quatre fours d'incinération ont été changées. Cette opération implique la non-disponibilité du four pendant un mois.

Enfin, le Conseil communal a adopté le 9 mars 2021 les conclusions du préavis N° 2020/47 portant sur un crédit d'investissement de 17 millions de francs relatif à la rénovation du Centre funéraire de Montoie.

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	158	54	212
Crémations	759	3'417	4'176
Transferts hors Lausanne	55	403	458
Corps légués aux instituts d'anatomie*	5	33	38
Corps en attente	1	1	2
Total des décès enregistrés	978	3'908	4'886
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			834
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			144
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			803
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'105
Total des décès enregistrés			4'886

* Département des neurosciences fondamentales (DNF).

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	101	82
Corps exhumés et ossements	10	10
Corps légués incinérés en 2021	-	30
Cendres en provenance d'autres communes**	45	-
Total	156	122

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'042 dossiers, soit 1'138 de moins qu'en 2020.

Les 4'298 crémations (4'176 + 122) représentent donc le 85.25% de la totalité des dossiers enregistrés, soit 5'042 (6'180 dont 5'485 crémations en 2020, soit 88.75%). Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge (convoi) sont en hausse, soit 65 cas en 2021 contre 57 en 2020.

Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2021	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron	Total général des cimetières lausannois
Tombes à la ligne corps adultes	8'022	-	166	27	8'215
Tombes à la ligne petits enfants	607	-	3	-	610
Tombes à la ligne grands enfants	73	-	-	-	73
Tombes à la ligne cinéraires	1'247	2'614	101	14	3'976
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	863	1'617	-	-	2'480
Tombes à la ligne cinéraires enfants	6	-	-	-	6
Petites concessions corps	2'880	-	20	-	2'900
Grandes concessions corps	569	-	-	-	569
Grandes concessions corps sylvestres	27	-	-	-	27
Petites concessions cinéraires	368	404	10	-	782
Petites concessions cinéraires (dalles)	10	-	-	-	10
Grandes concessions cinéraires	133	123	-	-	256
Niches en columbariums (petites)	755	260	-	-	1'015
Niches en columbariums (grandes)	39	15	-	-	54
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	-	4
Total	15'600	5'035	301	41	20'977

Etat des emplacements concessionnés et niches (au 31 décembre)

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	893	2'880	615	5	4'393
Grandes concessions corps	137	387	105	2	631
Grandes concessions corps (sp)	29	182	13	4	228
Grandes concessions corps sylvestres	-	27	48	-	75
Petites concessions cinéraires	426	368	33	-	827
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31	-	119
Grandes concessions cinéraires	109	133	33	-	275
Niches en columbariums (petites)	659	755	1	3	1'418
Niches en columbariums (grandes)	1	39	-	-	40
Total	2'332	4'781	879	14	8'006

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	97	404	3	-	504
Grandes concessions cinéraires	109	123	-	-	232
Niches en columbariums (petites)	624	260	-	4	888
Niches en columbariums (grandes)	33	15	-	-	48
Total	863	802	3	4	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	19	20	2	1	42
Petites concessions cinéraires	10	10	-	-	20
Total	29	30	2	1	62

En 2021, il a été vendu 3'056 abonnements d'arrosage et 10'326 ordres de plantation. L'augmentation des ordres de plantation (8'516 en 2020) est due à la suppression du confinement (Covid-19).

Pompes funèbres officielles – activités réalisées au 31 décembre

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Police	23	58	81
Ambulance	0	1	1
Conventions (avant 31.7.2018)	43	18	61
Indigents	18	-	18
Total	84	77	161

Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 518 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (612 en 2020), dont 485 l'ont été en présence de la famille, soit 94% des cas (566 en 2020, soit 92.5%).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire subit une légère baisse (1'012 en 2021 contre 1'140 en 2020). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires est en hausse (1'433 en 2021 contre 1'722 en 2020).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2021, 100 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 841 dont 37 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 37 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

Service de l'eau (EAU)

Principales missions du service

- approvisionner en eau potable Lausanne et 19 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitantes et habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 22'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique;
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 365 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage;
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement;
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées;
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.);

- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différentes actrices et acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	22.00	19.70	22.20	21.50
Contrôle de l'eau	12.90	12.40	12.90	11.70
Direction (EAU)	10.40	9.50	10.40	11.00
Etudes et constructions	19.00	17.80	19.30	15.20
Production & Epuration	68.00	63.00	69.00	66.40
Réseaux & Ingénierie	74.90	67.90	75.90	72.90
STEPACT	8.00	7.90	8.00	7.90
Total service	215.20	198.20	217.70	206.60

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	2.50

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Clients et ressources	21	19.70	23	21.50
Contrôle de l'eau	14	12.40	13	11.70
Direction (EAU)	12	9.50	14	11.00
Etudes et constructions	19	17.80	16	15.20
Production & Epuration	64	63.00	68	66.40
Réseaux & Ingénierie	68	67.10	74	72.90
STEPACT	8	7.90	8	7.90
Total service	206	197.40	216	206.60

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Contrôle de l'eau	2	3
Total service	2	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	18	28
	—	—
Total service	18	28

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	—
Convention de départ	—
Décès	—
Démission	11

Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	3
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	18

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	0.66
Auxiliaires mensualisé·e·s	42	19.96
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*
Total service	50	20.62

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Cette année a été marquée par une forte activité dans tous les domaines. Parmi les principaux événements, il faut citer:

- la signature de la concession pour la reprise du réseau d'eau potable de la commune de Bussigny;
- la finalisation des études d'harmonisation de la future usine d'eau potable, suite au concours d'architecture, avec rendu d'une maquette numérique 3D et le démarrage des études de projets d'ouvrage et dépôt du dossier de mise à l'enquête auprès du Canton pour consultation préalable;
- l'obtention de l'autorisation de construire pour la rénovation du réservoir de Montalègre et le lancement des premiers appels d'offres travaux;
- la finalisation de la rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut, le démarrage des travaux de renouvellement des conduites d'amenée au Pont de Fenil et la simultanéité de plusieurs chantiers de pose de conduites d'eau potable dont notamment ceux liés aux axes forts;
- à la STEP, la mise en fonction du système de digestion des boues d'épuration avec production de biométhane et l'arrêt des anciennes installations de traitement biologique et physico-chimique pour permettre le démarrage des travaux visant la construction du nouveau bâtiment de traitement biologique;
- le prélèvement de 10'790 échantillons sur l'ensemble du cycle de l'eau et la production de plus de 128'000 résultats d'analyse pour Lausanne et plus de 150 communes clientes;
- toutes les missions du service ont été préservées tout au long de l'année en intégrant les nouvelles contraintes liées au télétravail.

Direction

Ressources humaines (RH)

Une application pour le suivi des formations liées à la sécurité du personnel et à la sécurité alimentaire a été mise en place. En cours de finalisation, cette application permettra d'avoir un meilleur suivi du portefeuille de compétences du personnel dans le domaine de la sécurité et santé au travail et de la sécurité alimentaire et de répondre ainsi aux exigences légales et normatives. Par la suite, cette application pourra servir au suivi de toutes les formations internes et externes du personnel.

ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité

L'audit de surveillance de première année de la norme 9001 a eu lieu les 3 et 4 novembre. Il a été passé avec succès sans déviation.

ISO 14001 – Management environnemental

L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux a été passé en même temps que l'audit ISO 9001, avec succès, sans déviation.

ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Un nouveau cycle de certification a démarré avec un nouvel organisme (SQS). L'audit de surveillance de première année s'est déroulé avec succès les 6 et 7 décembre. Deux déviations mineures portant sur la documentation ont été signalées et corrigées dans les délais impartis.

Santé et sécurité

Accidents professionnels et non professionnels

On déplore pour l'année sous revue 21 accidents professionnels (AP) au sein du service (15 AP en 2020 et 17 en 2019). Il y a eu 12 accidents professionnels bagatelles (moins de 3 jours d'absence) et 9 accidents professionnels (plus de 3 jours d'absence).

Les 9 AP ont engendré 103 jours d'arrêt de travail (183 jours en 2020, 93 jours en 2019). Parmi ceux-ci, 1 AP de la route au cours d'un déplacement professionnel a engendré 52 jours d'absence pour la personne touchée. Les 8 autres AP ont engendré 48 jours d'arrêt de travail (en moyenne 4.3 jours d'arrêt de travail par accident).

Il y a eu 33 accidents non professionnels (ANP) pour l'exercice 2021 (27 ANP en 2020). 17 ANP ont entraîné 252 jours d'absence.

Formations Santé et sécurité au travail (SST)

50 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 329 personnes les ont suivies.

Etat d'avancement des projets sécurité

Les projets sécurité et santé au travail ont pu avancer malgré la pandémie:

- l'intendance journalière pour la distribution d'équipements de protection individuelle contre le Covid-19 pour tout le personnel du service, mise en place en 2020, s'est poursuivie durant toute l'année suivante;
- nouvelle STEP: en collaboration avec l'ingénieur sécurité de la Ville, les analyses de risques sur les nouveaux ouvrages et bâtiments commencées en 2019 se sont poursuivies tout au long de l'année 2021. Une documentation ISO sous forme de procédures a été créée pour former et guider le personnel dans son travail quotidien. Ce travail de longue haleine se poursuivra en 2022;
- le projet sur la méthodologie de consignation des installations lors de maintenances prédictives, préventives ou curatives pour l'ensemble de la division Production et Epuration, démarré à la fin de l'année 2020, s'est poursuivi durant 2021;
- suite à des remarques d'auditeurs internes portant sur la compréhension de la méthodologie des analyses de risques et leur utilité pratique, un groupe de travail regroupant des personnes de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la sécurité santé au travail a été mis en place. Ce groupe a collaboré pour mettre en place une méthode commune de pondération des activités comportant des risques environnementaux, alimentaires ou d'atteintes à la santé des personnes. Ce projet devrait être finalisé début 2022.

Environnement

En coordination avec les référentiels de sécurité et sécurité alimentaire, il a été mis en place une méthode structurée d'analyse des risques environnementaux par activité. En outre, l'analyse environnementale de la STEP de Vidy a été complètement révisée.

Communication

A nouveau, en raison du Covid-19, toutes les manifestations organisées par ou auxquelles le service participait ont été annulées (Journée mondiale de l'eau, Miam Festival, etc.). Seule la JOM a eu lieu avec la participation de 21 enfants qui ont visité l'usine de Bret. L'information sur la qualité de l'eau en 2020 a été distribuée sous forme de tout-ménage à la population lausannoise et des 18 communes alimentées au détail. Le rapport annuel a été adressé aux partenaires commerciaux, à la clientèle, aux institutions et à toute personne intéressée par les activités du Service de l'eau. Une brochure a été élaborée qui présente le laboratoire et ses prestations entre autres. Une enquête a été effectuée auprès des propriétaires potentiellement concernés par les problèmes d'eau colorée dans les communes de Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Etagnières.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux spécialistes pour la STEP) se répartissent comme suit:

- Bret: 34 groupes, soit 840 personnes;
- STEP: la STEP n'a pas été ouverte aux visites;
- Lutry: 7 groupes, soit 170 personnes.

Animations en classes:

- les bons tuyaux de M^{me} Opropre: 97 classes;
- du nuage à la STEP: 54 classes.

A cela il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné cinq groupes (33 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit deux visites pour les étudiantes et étudiants des hautes écoles (UNIL 37, EPFL 28).

Concernant les sources, deux visites ont été réalisées par des membres du personnel du service pour un total de 16 personnes.

Solidarité internationale eau

L'année a permis de finaliser la majeure partie des activités du *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 2 (PCA EA2)* à Nouakchott, qui avait débuté le 1^{er} septembre 2019, avec notamment la pose de 20 km de conduites de réseau d'eau potable dans le quartier de Tarhil – ce sont au total 145 km de conduites qui ont été posées dans ce quartier – et la finalisation des chantiers des toilettes dans trois marchés de la capitale. La séance de lancement du volet qui concerne la gestion des boues de vidange a eu lieu en avril; cette activité se terminera en début d'année 2022.

L'équipe de projet à Nouakchott, appuyée par les collaboratrices et collaborateurs du service, a travaillé intensément au montage de la nouvelle phase de projet qui devrait débuter en 2022. L'expression des besoins a eu lieu lors du comité de pilotage du projet organisé en juin en présence de la présidente de la Région de Nouakchott (en visioconférence) et du directeur de la sécurité et de l'économie. Les communes suisses et Lausanne s'engageront dans ce projet dès 2022. Il faudra encore mobiliser d'autres partenaires afin de répondre aux ambitieuses attentes de cette nouvelle phase de projet d'un budget estimé à plus de 3 millions de francs suisses.

Dès 2021, le centime solidaire devient une contribution volontaire des propriétaires de Lausanne et des communes alimentées au détail. Le taux d'acceptation moyen des propriétaires d'immeuble est de 90%. Dix-huit nouvelles communes se joignent donc en 2021 au partenariat avec Nouakchott, dont quatre étaient déjà solidaires: Ecublens, Epalinges, Jouxteins-Mézery et Le Mont-sur-Lausanne. Les communes suivantes sont fidèles et poursuivent leur engagement: Apples, Attalens, Cossonay, Cuarnens (dès 2021), Estavayer-le-Lac, Eau de Fribourg (dès 2021), Jussy, La Chaux, Lausanne, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Pomy, Paudex (dès 2021), Pully, Villaz, l'association intercommunale des eaux du Boiron AIEB, l'association intercommunale La Menthue et la Compagnie des eaux Worben. Ainsi, en 2021, 41 communes sont associées au fonds *Solidarité Internationale Eau* de Lausanne.

Un contrat a été signé avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans le cadre de la plate-forme Solidarité'eau suisse. Le service a maintenant la responsabilité de l'antenne romande de Solidarité'eau suisse. Les antennes suisses-allemandes et tessinoises sont de la responsabilité de l'association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA). Le rôle des antennes est de promouvoir le centime solidaire auprès des communes suisses. Les tâches des antennes sont cofinancées par la DDC, la Ville de Lausanne et le VSA.

Clients et ressources

En 2021, les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 23'654'959 m³ (+23% par rapport à 2020), soit 12'491'376 m³ sur le territoire lausannois (+52%) et 11'163'583 m³ (+48%) sur les autres communes. La hausse des volumes vendus est liée au rattrapage des non-relevés des compteurs par les Services industriels lors de la première vague de Covid-19 de 2020.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2020 pour s'élever à 5'315'032 m³ (-12%). Cette diminution est due à l'utilisation des ressources contaminées par du chlorothonil par les communes clientes à cause de l'impact par des problématiques de coloration de l'eau en distribuant une eau moins dure.

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 12'170'519 m³ (+8% par rapport à 2020). La raison de cette diminution est la même que pour l'eau potable.

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été intense et a généré des recettes de CHF 5'982'638.- pour l'eau potable.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont dans la ligne du budget, soit CHF 2'136'555.

Suivi des communes

La commune de Bussigny a décidé de confier à Lausanne la responsabilité de la distribution de l'eau sur l'entier de son territoire, ceci dès le 1^{er} janvier 2022. Cette décision mettra un terme au mandat d'exploitation assuré depuis plusieurs années par le service.

Suite à la demande de la commune de Daillens d'être alimentée en gros, une nouvelle étude régionale a été lancée afin d'étudier la sécurisation de l'alimentation du secteur Bousens – Bournens – Sullens et l'alimentation du réservoir de Montjoux, propriété des communes de Bussigny, Penthalaz et Daillens.

La commune de Bourg-en-Lavaux a fait une demande de nouvelle prise sur la conduite d'amenée du Pont-de-Pierre afin de sécuriser son alimentation suite à la mise hors service de sa station de filtration, dont l'eau est contaminée par le chlorothalonil.

A la demande de la commune de Pully, une nouvelle prise a été réalisée sur le réseau Dailles pour alimenter les immeubles des chemins des Bosquets, des Chênes et de la Bruyère sis sur le territoire communal de Pully. Cette solution a permis d'améliorer les conditions d'alimentation de ce quartier d'habitations, alimenté historiquement par le Service de l'eau lausannois.

Postes de mesure

1'250 compteurs neufs ont été posés, dont environ 361 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). Une partie des échanges a été effectuée par l'équipe Compteurs (776). Cette dernière a été renforcée durant six mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant. Le reste des échanges (474) a fait l'objet d'un mandat à deux entreprises d'installation sanitaire.

Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

Le bureau du contrôle des installations a changé de nom pour devenir l'unité «Conseils et contrôles des installations». Il réunit les conseillers en installations pour les raccordements en eau potable et les inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux. La responsable de l'évacuation des eaux de chantiers et des eaux claires des biens-fonds sur le territoire lausannois est également attachée à cette unité.

366 affaires Goéland *Raccordements* ont été ouvertes en 2021, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique ou de réception d'annonces de travaux, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente.

Les inspectrices et inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux ont traité 879 demandes de permis de construire. 106 biens-fonds existants ont été mis en séparatif ou ont vu leur séparatif être confirmé.

La mise hors service des captages contaminés par le chlorothalonil a eu pour effet de modifier la provenance et donc les caractéristiques de l'eau dans certains réservoirs, en particulier celui de l'Orme. Les branchements privés en fer étiré, situés dans les communes alimentées par ce réservoir, ont été la cause de plusieurs plaintes pour eau colorée. Un processus de purge des conduites incriminées a été mis en place. Dans la plupart des situations, cette pratique a déjà permis de rétablir une livraison d'eau conforme.

Contrôle de l'eau

Contrôles systématiques

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contient ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables), à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement ainsi que sur les plages et dans les piscines lausannoises.

- 3'326 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 38'342 paramètres analysés de type physico-chimiques (y compris les micropolluants) et microbiologiques pour le domaine de l'eau potable;
- 347 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 20'892 paramètres analysés;
- 587 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 4'396 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;
- 170 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'273 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Deux non-conformités physico-chimiques et quatre non-conformités microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du Service de l'eau, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques du canton de Vaud (des dizaines de communes et associations

de communes) en charge de la distribution d'eau afin de réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique):

- 4'310 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 40'212 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 179 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'053 paramètres analysés pour la clientèle des communes au détail et en gros;
- 1'340 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 18'696 paramètres analysés pour divers projets au sein du service;
- 77 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 557 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Dans le domaine de l'eau, les micropolluants sont malheureusement en perpétuelle évolution. Chaque année, de nouveaux paramètres doivent être analysés. Cette année le Service de l'eau a développé la méthode d'analyse des perchlorates qui viennent s'ajouter aux 220 autres paramètres micropolluants déjà analysés.

Dans le courant de l'année 2021, le laboratoire a mis en place une nouvelle technologie dans le domaine de la microbiologie, telle que les analyses moléculaires comme l'amplification par PCR. Cet outil de biologie moléculaire est très spécifique et permet de détecter de façon reproductible de très faibles quantités d'agents pathogènes dans des prélèvements de nature variée: une technique qui permettrait de détecter la présence d'eaux usées dans les rejets d'eau claires ainsi qu'analyser les bactéries telles que les *légiennelles*. Le développement de cette méthode a demandé aussi un fort investissement et des connaissances approfondies en biologie.

Qualité des cours d'eau

Le suivi de la qualité des cours d'eau lausannois, commencé en 2019, s'est poursuivi en 2021 sur 17 stations chimiques et 10 stations biologiques.

Pour remédier aux dysfonctionnements sur le réseau d'évacuation des eaux décelés les années précédentes, une méthode novatrice de priorisation des pollutions aux eaux usées dans les cours d'eau a été établie. Elle a pour but de déceler quels exutoires d'eaux claires rejettent des eaux usées dans les rivières et ainsi cibler l'inspection du réseau d'évacuation des eaux. Elle s'effectue en trois étapes principales, soit 1) tests mécaniques; 2) échantillonnage d'eau; 3) analyse des traceurs d'eaux usées en laboratoire. Sur les 263 rejets investigués, 65 sont identifiés comme pollués, 121 comme «non pollués», et 77 sont en cours d'évaluation ou nécessitent des investigations complémentaires.

Etudes et constructions

Préavis N° 2020/23 («Remplacement des modules d'ultrafiltration de l'usine de Lutry»)

Remplacement et mise en service d'une première série de 168 modules d'ultrafiltration.

Préavis N° 2018/48 («Réfection de l'usine de Saint-Sulpice»)

Finalisation des études d'harmonisation (phase SIA 31) de la future usine d'eau potable selon la méthode Building Information Modeling (BIM) avec rendu d'une maquette numérique 3D. Démarrage des études de projets d'ouvrage (phase SIA 32) et dépôt du dossier de mise à l'enquête auprès du Canton.

Préavis N° 2019/54 («Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois»)

Démarrage du diagnostic du dessableur de la Vuachère. Etude préparatoire pour inspection et nettoyage de la conduite de transfert sous l'avenue de Rhodanie.

Préavis N° 2019/55 («Réservoir et station de pompage de Montalègre»)

Finalisation des études de projet. Obtention de l'autorisation de construire. Lancement des premiers appels d'offres travaux.

Préavis N° 2020/22 («Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites»)

Mise en place avec des partenariats publics et privés et suivi de six pilotes de traitement sur les sites des réservoirs de l'Orme et de Châtaignier. Premiers résultats positifs permettant d'envisager de trouver une solution viable.

Création de la section «Rivière et Ouvrages Visibles» (ROV)

Cette section a été mise en place dans la division suite au transfert de personnel de l'unité EPE de la division Clients et Ressources. Ses missions principales portent sur le suivi et le maintien du gabarit des rivières lausannoises, sur la recherche de pollutions des eaux de surfaces et l'entretien des voûtages d'eaux usées et galeries d'eau potable.

Entretien des immeubles d'exploitation du service

Parmi les nombreux travaux réalisés (curage, réparation de maçonnerie, élagage, etc.) durant l'année, les objets suivants sont mis en évidence:

- diagnostic structurel du réservoir de Grangette;
- remise en état des 3 stations Praz-Granaz-Genevray, Tréflons et entrée galerie Bignière;
- travaux Chambre du Landar;
- nombreuses mises en conformités de portes.

Plan directeur et indicateurs

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) ainsi que le rapport Chiffres du service ont été mis à jour.

Etude moules Quagga

Poursuite des études visant à développer des moyens de lutte contre la prolifération des moules Quagga ainsi que de la campagne de prélèvements pour assurer le suivi de la présence de moules dans les systèmes de prélèvement d'eau du Léman.

Hydraulique urbaine

En complément des tâches habituelles d'entretien et d'exploitation, il est à noter, cette année encore, de nombreuses interventions curatives en raison de la vétusté des ouvrages avec en particulier la remise en service du dégrilleur du Capelard ou la rénovation complète du pont roulant du dessableur de la Vuachère.

Gestion des données

L'intranet du service poursuit son évolution en fonction des besoins exprimés par le personnel du service. Les serveurs ont été renouvelés ou mis à niveau.

Les compteurs des communes en gros ont été progressivement remplacés pour permettre la remontée des index de consommation.

Réseaux et ingénierie

La réorganisation importante de la division mise en œuvre en 2020 met en évidence de nombreux points positifs:

- Systèmes d'information du territoire (SIT) et Sources: une équipe soudée est désormais sous la direction d'une responsable de cette section. Le travail de mise à jour des bases des données géographiques QWAT (eau potable) et QWASTE (évacuation) est bien assuré et les retards récurrents de mises à jour ont sensiblement diminué;
- Bureau de gestion des réseaux: le regroupement de tout le personnel de cette section dans un même espace de travail a fortement augmenté les synergies entre les domaines de l'eau potable et de l'évacuation. La polyvalence des gestionnaires en charge des projets de renouvellement ou d'extension des réseaux est facilitée et mieux acceptée. Les connaissances spécialisées des collaboratrices et collaborateurs chevronnés dans ces deux domaines sont ainsi mieux partagées;
- Technique de réseaux: deux ingénieures sous la responsabilité de l'adjoint au chef de la division réalisent un important travail de dimensionnement dans les domaines de l'eau potable et de l'évacuation. Elles collaborent et mènent de nombreux projets importants pour la division et pour le service;
- La création d'une seule entité a permis de regrouper toutes les équipes de pose, d'entretien et d'extension du réseau d'eau potable sous la direction d'un responsable d'unité. Cette nouvelle organisation met en évidence des avantages importants en termes de gestion de ressources humaines, d'équipes de pose, de gestion des véhicules et poids lourds. Cela a notamment permis de faire face à une forte charge de travail durant le deuxième semestre, liée aux chantiers de construction du TRAM entre Renens et Lausanne, et plusieurs plans de quartiers qu'il a fallu équiper simultanément au Mont-sur-Lausanne.

Parmi les nombreux chantiers réalisés, les plus marquants sont:

- le chantier de rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut s'est achevé en mai 2021, par la mise en service de la nouvelle conduite forcée entre la chambre de Jor et la station de Sonzier;
- les travaux liés aux Axes forts ont fortement impacté les équipes de pose de conduites par l'ouverture simultanée de six fronts d'attaque entre Lausanne et

Renens, certains de façon simultanée. Ces travaux vont se poursuivre en 2022 et la charge de travail planifiée est très importante;

- le renouvellement des conduites du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut dans le vallon de la Veveyse au lieu-dit Pont de Fenil a débuté en juin; les conduites ont été posées sur le versant Est. Le franchissement de la Veveyse et la pose du solde sur le versant Ouest est prévu en 2022;
- la participation et le soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle Gare, m3, Métamorphose);
- le chantier de renouvellement du réseau d'évacuation du quartier des Maisons-familiales a permis de mettre en place des mesures de réduction des risques d'inondation lors de fortes précipitations dans ce secteur;
- la réalisation d'une modélisation et d'une étude de gestion des eaux par fortes précipitations dans le périmètre de la gare de Lausanne.

Réseau de distribution d'eau potable

71 chantiers ont été réalisés en 2021, correspondant à un total d'environ 13'687 m de conduites principales traités, soit:

- 9'720 m remplacés;
- 3'967 m d'extension;
- 499 m de branchements communs remplacés (extensions de branchements communs);
- 746 m de branchements communs remplacés;
- 189 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs;
- 224 m de réhabilitation par gainage.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 520 dossiers sur le territoire lausannois et de 1'166 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier quatre conflits importants, nécessitant des négociations avec les maîtres d'œuvre ou leurs représentants afin de préserver le réseau d'eau potable. Quatre oppositions ont été formées pendant cette période.

Interventions d'urgence

Le service de piquet est en charge des interventions en dehors des heures de bureau sur le réseau de distribution, le réseau d'évacuation et en cas de pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 252 reprises. Dans 133 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 38 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 5 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 17 des problèmes de qualité de l'eau, 49 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), 1 by-pass provisoire et 9 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 97 cas. Cette valeur est en dessous du point d'attention fixé à 100 en 2010. Cependant, l'évolution de cet indicateur à la hausse depuis 2016 montre une tendance négative, en corrélation avec le taux de renouvellement du réseau régulièrement trop bas ces cinq dernières années. Un effort devra être entrepris ces prochaines années pour maintenir le nombre de casses annuelles à un niveau raisonnable. Cela sera possible en augmentant le nombre de conduites à renouveler et en ciblant les conduites choisies avec précision à l'aide des outils comme MEDIREL.

Ecoute de réseau

Depuis fin septembre 2020, une seule personne a pu réaliser le travail d'écoute de réseau, sur les deux prévues pour cette activité en raison de la vacance d'un poste pendant de nombreux mois.

L'auscultation de 14 zones de pression, totalisant 450 km de conduites hors branchements, a permis d'identifier un total de 21 fuites, dont 9 sur des conduites principales, et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, sept fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 139 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélation acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation. Ils ont également participé à l'identification de trois bornes hydrantes défectueuses.

Les systèmes d'écoutes permanentes (LORNO/Ortomat) ont également permis d'identifier deux fuites (rue de Genève 17 et rue de l'Industrie 10).

Equipe Bornes hydrantes (BH)

De façon générale, le travail de la personne en charge de l'entretien et de la maintenance des BH a augmenté significativement en 2021 par rapport à 2020, année où l'activité a été pénalisée par le confinement.

Le service gère 4'260 BH dont 2'123 se situent sur le territoire lausannois et 2'137 sur les zones alimentées au détail. 77 BH ont été remplacées et 33 nouvelles ont été posées. 1'538 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 246 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 25 reprises pour des BH accidentées.

Les mesures de débit selon les prescriptions de l'ECA ont été réalisées sur 156 BH.

Sources

Suite au remaniement parcellaire au Mont-sur-Lausanne, Lausanne est devenue propriétaire des zones S1 de protection des eaux souterraines. Des clôtures ont été posées sur les captages du Chalet-aux-Bœufs pour les matérialiser.

Les travaux prévus dans le préavis N° 2018/07 «Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut» ont débuté en septembre et ont permis de poser 762 mètres de conduites de diamètre 600 mm dans la vallée de l'Eau Froide et 1248 m de conduite 400 mm dans la vallée de la Torneresse. Ces travaux se poursuivront jusqu'en 2023.

Technique réseaux

En lien avec la question de l'adaptation aux changements climatiques, il a été procédé à l'étude et à la modélisation de mesures de gestion des eaux lors de fortes précipitations dans le cadre de différents projets urbains (m3, gare de Lausanne, axes forts).

La démarche de développement d'un outil complet de gestion patrimoniale du système d'évacuation (MEDIREV), coordonnée avec une réflexion sur la mise à niveau de l'outil de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable (MEDIREL) se poursuit.

Une étude multicritères de variantes de tracés et de techniques de remplacement des conduites d'aménées du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre a été réalisée.

Réseau d'évacuation

La réalisation de 12 chantiers a pu être menée, portant sur:

- le remplacement de 1'878 m de collecteurs;
- l'extension du réseau de 658 m de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif);
- la réhabilitation de 145 m de canalisations par gainage.

Le projet en lien avec le préavis N° 2020/02 «Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Le Grey – Adaptation du puits de chute existant (Vignes d'Argent)» s'est poursuivi avec l'établissement d'un projet définitif en vue d'une mise en soumission.

Bases de données réseaux

La numérotation des plans du réseau d'eau potable a été revue afin d'avoir un numéro unique. Les plans des conduites d'adduction ont été numérisés.

Les demandes de plans ont augmenté de 7% par rapport à l'année 2020 pour le réseau d'eau potable et atteignent le nombre de 3'394. Les demandes pour le réseau d'évacuation sont restées stable à 1'061.

Production et épuration

Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2021 est inférieure de 4% à celle de 2020 et de 0.6% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 31'058'480 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 16 juin avec un volume de 118'154 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources est donnée dans le tableau ci-dessous. La proportion d'eau en provenance du Léman a été particulièrement élevée en raison du détournement de certaines sources contaminées par le chlorothalonil et de la limitation des débits du Pays-d'Enhaut (Sonzier) et du Pont-de-Pierre. La production de l'usine de Sonzier a été interrompue entre mi-avril et fin juillet par des travaux en amont de l'usine. Dès le début du mois d'août, le débit de production de l'usine de Sonzier est limité pour différentes raisons. Durant cette même période, les sources du Pont-de-Pierre sont en rejet en raison des travaux de réfection des conduites au «Pont-de-Fenil».

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
9'336'818 m ³	11'642'137 m ³	5'122'200 m ³	2'135'831 m ³	2'821'494 m ³
30%	38%	16%	7%	9%

Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

Usine de production de Lutry

- renouvellement des châssis supports de modules et des modules des blocs de la série 230 (blocs 231, 232 et 233), échange de 44 modules acétate par 56 modules PES;
- conduite d'eau brute: nettoyage du panier de la crépine avec un ROV (petit robot contrôlé à distance) nettoyeur haute-pression (mars) et inspection caméra de l'intérieur de la conduite avec un ROV (août);
- remplacement du compresseur d'air de service N° 3 et du système de gestion des compresseurs.

Usine de production de Saint-Sulpice

- remplacement de pompes de dosage et de circulation;
- remplacement du ventilateur principal du bâtiment des filtres.

Usine de production de Bret

- démontage des conduites de refoulement de l'AIEJ.

Usine de production de Sonzier

- mise en service de la nouvelle turbine de Romande Energie;
- création d'un mur pour séparer la partie production de l'entrée afin d'éviter la condensation sur les portes d'accès des cuves et conduites;
- remplacement des deux automates redondants par un M580.

Stations de pompage/désinfection

- remplacement des automates des stations de Châtaignier, Marjolatte, Vernand, Haute-Pierre;
- démontage des anciens automates de chloration et nouvelle régulation à Marjolatte et Châtaignier;
- remplacement du moteur de la pompe 135 à Châtaignier;
- remplacement des onduleurs du CegeL, suite à un défaut dû à l'usure;
- remplacement de la distribution 24VDC à l'Orme.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations cumulées s'élèvent à 1'305 mm en 2021, supérieures aux 1'116 mm de l'année précédente et se situent en-dessus de la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 37.8 millions de m³ d'eaux usées (+8.1% par rapport à 2020). Le nombre habitantes et habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 247'824 en 2020 à 255'009 en 2021.

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 509 tonnes, soit une diminution de 16.4% par rapport aux 609 tonnes retenues en 2020.

Pour ce qui est du sable, 208 tonnes ont été captées en 2021, en diminution de 35% par rapport aux 320 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 92 tonnes de graisses de restaurant, en diminution de 91.7% par rapport à l'année 2020 (1'115 tonnes). Le dépotage des graisses n'ayant été possible qu'à partir de l'automne, les faibles quantités de graisses réceptionnées en 2021 ont surtout servi aux tests et autres réglages inhérents à la mise en service des installations de traitement.

Quant aux boues extérieures, 9'875 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 30.6% par rapport à 2020 (7'562 tonnes).

L'incinération des boues a permis d'injecter 15'741 mégawatts-heure (MWh) thermiques dans le réseau de chauffage à distance (CAD) de la ville (-23.6% par rapport aux 20'606 MWh fournis en 2020), représentant 2.8% de l'énergie totale fournie par le CAD.

En ce qui concerne la digestion des boues, mise en service au mois de mai-juin 2020, 1'124'699 Nm³ de biométhane ont été injectés dans le réseau de gaz naturel de la Ville, soit 12'124 MWh thermiques.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 96.1% du total des heures d'incinération, soit 0.9 point en-dessous de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Quant aux oxydes d'azote (NOx), le nombre de moyennes horaires respectant les normes s'élève à 99%, soit 2 points en-dessus de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air.

Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP

Le premier semestre a été marqué par la transformation du bâtiment de l'ancien traitement des graisses en un gazomètre concomitamment à l'installation de l'épurateur de biogaz. Jusqu'à présent seulement égouttées et déshydratées, les boues d'épuration sont dorénavant digérées. Pour faire démarrer ce processus, les digesteurs ont été remplis de boues à partir de mai, avec un complément en provenance des STEP de Morges et Pully. Ainsi, dès juin, toutes les boues produites à Vidy sont digérées, produisent du biogaz, qui est purifié, avant d'être injecté en tant que biométhane dans le réseau de gaz naturel. La vente de biométhane aux SIL leur permet de disposer d'une énergie produite localement, de surcroît renouvelable.

Le personnel de l'exploitation a été sollicités pour mettre hors service et vidanger les installations de 1964 et 1977 de traitement primaire, traitement biologique respectivement physico-chimique, compte tenu du lancement, en septembre, des travaux visant la construction du nouveau bâtiment de traitement biologique.

Les travaux de pose des façades autour des digesteurs ont été effectués. Les travaux se poursuivront en 2022 autour des autres bâtiments.

La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle STEP, y compris celui du traitement des micropolluants, est envisagée en 2026.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site www.epura.ch.

